



ÉVALUATION DU DÉCRET DU 03 MAI 2019 INSTAURANT UN FORUM DES JEUNES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ANNEXES

Annexes

Annexe 1 : Synthèse du bilan informationnel.....	1
Annexe 2 : Questionnaire à destination des jeunes (questionnaire en ligne).....	38
Annexe 3 : Compléments d'analyse de l'enquête en ligne : le profil des répondants et les croisements.....	50
Annexe 4 : Grille d'entretien pour le focus group avec l'équipe du Forum.....	81
Annexe 5 : Grille d'entretien pour le focus group avec les jeunes.....	84
Annexe 6 : Grille d'entretien pour le focus group avec les représentants du secteur de la jeunesse (CCMCJ et CCOJ).....	90



ANNEXE 1

SYNTHÈSE DU BILAN INFORMATIONNEL

VERSION 09/07/2021

PLAN

1. MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE

- 1.1. Les fondements institutionnels
- 1.2. Le Conseil de la Jeunesse
- 1.3. Vers un Forum des Jeunes

2. CHANGEMENT DE PARADIGMES

- 2.1. Un référentiel et des missions maintenus
- 2.2. De la « représentation » à la « mobilisation » des jeunes
- 2.3. Des nœuds/tensions vers le rééquilibrage des rapports de forces : la dépolitisation

3. TRAVAIL DU FORUM (MAI 2019- JUIN 2021)

- 3.1. *Mission 1* : émettre des avis dans les matières qui concernent la jeunesse
- 3.2. *Mission 2* : mener et promouvoir des initiatives de participation citoyenne des jeunes en vue de contribuer à la diversité pour l'ensemble des jeunes de la Communauté française
- 3.3. *Mission 3* : représenter les jeunes de la Communauté française lors de réunions au niveau national et international, à l'exception des matières sectorielles exclusivement dévolues à la CCOJ et à la CCMCJ

4. SYNTHÈSE DES QUESTIONS PARLEMENTAIRES RELATIVES AU FORUM

- 4.1. Durant l'année 2019
- 4.2. Durant l'année 2020
- 4.3. Durant l'année 2021

5. QUESTIONS D'ÉVALUATION

5.1. AXE TRANSVERSAL I : L'ENJEU DE LA LÉGITIMITÉ DU FORUM

- *Saisine et sollicitation*
- *Le réseautage et l'image*
- *La représentation internationale*

5.2. AXE TRANSVERSAL II : L'ENJEU DE LA DIVERSITÉ/MOBILISATION DES JEUNES

- *Dans le cadre de la consultation des jeunes et des avis émis*

5.3. AXE TRANSVERSAL III : L'ENJEU DE LA GOUVERNANCE

- *Dans la composition des instances (Agora, CA, AG)*

6. LISTE DES SOURCES

La présente contribution est la synthèse du bilan informationnel réalisé par l'OPC et l'OEJAJ durant le premier semestre 2021. Cette synthèse consiste en l'exploitation d'un corpus de documents relatifs au Forum des Jeunes (son histoire, son fonctionnement, ses instances, ses statuts...), de différentes natures (législative, réglementaire, administrative...), rassemblés par les chercheuses des deux Observatoires, avec l'aide de la secrétaire générale du Forum des Jeunes.

L'objectif de cette synthèse est double : il s'agit de faire émerger les points d'attention, les enjeux ainsi que les dynamiques actuelles à l'œuvre au sein du Forum des Jeunes, et ce, afin de porter un premier regard rétrospectif et critique sur les actions déjà accomplies par cette jeune instance. Au regard des finalités poursuivies par le Décret du 3 mai 2019, il importe également de jeter les bases d'une réflexion devant conduire à la formalisation des questions d'évaluation à explorer dans le cadre de la future démarche d'analyse (phase de récolte de données et d'analyse de celles-ci). Notons que certains points de ce bilan informationnel ont fait l'objet d'un premier échange avec l'équipe du Forum qui s'est déroulé début juin 2021.

Le texte s'organise autour de 5 chapitres. Le premier retrace un bref historique des événements qui ont mené à la création de l'instance « Forum des Jeunes », elle le contextualise dans son environnement institutionnel et politique. Le deuxième chapitre propose une mise en exergue du glissement paradigmatique qui sous-tend sa création. Les changements conceptuels concernent les principes directeurs fondateurs des missions du Forum des Jeunes, ainsi que le rôle des jeunes au sein du projet associatif (représentation vs mobilisation). Cette partie met également en lumière les nœuds, les tensions, ainsi que les rééquilibres qui ont précédé et qui influent toujours sur la trajectoire de l'association à l'heure actuelle. Le troisième chapitre consiste en un panorama des actions menées par le Forum depuis la mise en œuvre du décret. Le chapitre suivant est une synthèse des questions parlementaires formulées depuis la création du Forum (1^{er} janvier 2020). Ces deux chapitres

ont pour objectif de cerner certains aspects de la mise en route et du développement de l'instance nouvellement créée¹.

Enfin, le dernier chapitre propose, quant à lui, une structuration des futures questions d'évaluation. Il repose sur trois axes transversaux intimement liés : les deux enjeux que sont la légitimité d'une part, la gouvernance d'autre part, concernent le Forum lui-même, tandis que l'enjeu regroupant la diversité et la mobilisation des jeunes se dédie davantage à ces publics.

Comme indiqué supra, les Observatoires intègrent dans cette synthèse les apports issus des documents fournis par le Forum des Jeunes lui-même. À ces apports devrait également s'ajouter l'évaluation interne que le Forum doit réaliser en vertu de l'art. 19 §1^{er} du décret. Celle-ci est attendue pour le deuxième semestre 2021.

Cette synthèse a été discutée avec les membres du Comité d'accompagnement de l'évaluation composé de représentant.e.s du Cabinet de la Ministre de la Jeunesse, de l'Inspection de la Culture, du service de la Jeunesse et des deux Observatoires, début juillet 2021.

¹ À cet égard, soulignons, s'il en est besoin, le contexte de crise sanitaire dans lequel s'est mis en place le Forum, qui a eu un impact sur ces deux années de mise à l'épreuve du fonctionnement de la structure et du déploiement de sa dynamique associative. Nous y reviendrons dans la suite de cette synthèse.

1. MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE

Il importe de comprendre la trajectoire historique du Forum des Jeunes. Celui-ci n'est pas le fruit d'une création au sens premier du terme, il est le résultat d'une transformation, d'une métamorphose d'instances successives. De ce fait, sa création n'implique pas l'émergence d'un projet et d'acteurs tout à fait nouveaux. C'est pourquoi le présent rapport comporte un volet rétrospectif. Celui-ci se veut succinct et renverra à des rapports que les Observatoires recensent dans cette partie.

Les développements et les commentaires des articles du Décret du 3 mai 2019 formalisent quelques éléments de synthèse de l'histoire du Forum des Jeunes², mais les Observatoires épinglent surtout les documents préparatoires et finaux de l'évaluation du Conseil de la Jeunesse réalisée en 2018, lesquels retracent de manière exhaustive (sur base d'analyses documentaires et d'entretiens auprès d'acteurs « historiques ») l'histoire du Conseil de la Jeunesse, lequel précède au Forum des Jeunes.³

Sont repris ci-dessous les principaux jalons de cette évolution :

1.1. Les fondements institutionnels

Dès les années 1950, le paysage associatif dédié à la jeunesse se diversifie. Apparaissent, à côté des mouvements de jeunesse traditionnels belges francophones (patros, scouts...), les premières Maisons de Jeunes. Ces associations regroupent une partie des jeunes aspirant à

² Parlement de la Communauté française, Session 2018-2019, 20 février 2019, Proposition de décret instaurant un forum des jeunes de la FW-B, déposée Par M. Matthieu DAELE et Mme Marie-Dominique SIMONET et M. Charles GARDIER et Mme Anne LAMBELIN (Développement et commentaires des articles).

³ Le lecteur est renvoyé à la partie « *D'où vient-on ? Quand le passé éclaire le présent* » de l'évaluation réalisée par FRANSSEN A., GARELLY T., LEMAIGRE T., « *Quel avenir pour le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française ? Des balises pour la refondation* », Évaluation externe commanditée par l'Observatoire des politiques culturelles et l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, 2018. Cette partie historique de l'évaluation se réfère au rapport de la recherche : les politiques publiques en matière d'enfance et de jeunesse au XX^e siècle, en Belgique et en Communauté française. Recherche commandée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, Chercheuses : C. JAMAIN, N. PERRIN, Directeurs : J-F GUILLAUME, P. VERJANS, M. MARTINIELLO, Université de Liège, Institut des Sciences humaines, Mai 2005.

moins d'encadrement, de régularité, de rigidité que dans les mouvements de jeunesse traditionnels qui rassemblent la jeunesse dite « organisée ». Cette jeunesse « inorganisée » revendique une reconnaissance ainsi qu'une représentation plus juste au sein des instances et institutions qui la concernent.

C'est dans ce contexte que les premières fondations du Forum des Jeunes s'édifient. Il trouve ses racines dans l'arrêté royal de 1956 qui institue le **Conseil national de la Jeunesse**, représentatif des organisations de jeunesse. Cependant, l'arrêté donne également au Conseil le pouvoir de présenter aux ministres toute suggestion à propos des problèmes relatifs à la vie des jeunes, l'instaurant ainsi comme porte-parole de la jeunesse dans son ensemble.

Dans le cadre de la communautarisation de la politique de jeunesse de 1970, le Conseil national de la Jeunesse disparaît et fait place à deux conseils autonomes, l'un francophone, l'autre néerlandophone. Le **Conseil de la Jeunesse d'expression française (CJEF)** est ainsi créé, avec pour missions de « promouvoir toutes activités susceptibles d'assurer la participation des jeunes aux décisions et mesures qui les concernent ». Le Conseil est rénové une première fois en 1977 afin d'amener plus d'ouverture, en intégrant d'autres OJ qui sont apparues entre-temps. Chaque association reconnue en Communauté française peut ainsi mandater un.e représentant.e. Les tensions liées aux enjeux d'ordre politique et aux rapports de force entre piliers peuvent être vives et ont pour conséquence de diminuer l'efficacité du Conseil.

Début des années 2000, des instances consultatives voient le jour. Le Décret du 20 juillet 2000 instaure la CCMCJ (**Commission Consultative des Maisons et Centres de Jeunes**) pour répondre au souci d'une consultation directe des milieux concernés. La CCOJ (**Commission Consultative des Organisations de Jeunesse**), quant à elle, voit le jour en 2005 avec pour missions d'émettre des avis d'initiative ou à la demande du Gouvernement, sur la reconnaissance et le retrait de reconnaissance des OJ, ainsi que de formuler des avis et propositions sur toute question relative à la promotion des OJ et leur public.

Pour résumer, ces deux instances sont tenues de prendre en charge des questions plus directement sectorielles.

1.2. Le Conseil de la Jeunesse

Après la création de la CCMCJ et de la CCOJ, le décret du 14 novembre 2008 instaure le **Conseil de la Jeunesse** qui tente de mettre en place un système plus représentatif des jeunes, incluant aussi des jeunes non organisés. Mais le système de désignation des membres est complexe et le bilan des élections organisées en 2009 ainsi que du fonctionnement général du Conseil démontre que la structure n'atteint pas ses objectifs. Le Conseil rencontre très vite des difficultés (notamment d'importants conflits). Un nouveau décret tente de modifier encore davantage l'organisation du Conseil de la Jeunesse en augmentant le nombre de membres effectifs et en proposant une nouvelle clé de répartition pour les mandats. Des tensions importantes se font jour avec le secteur à propos de la modification des équilibres. S'en suivra une période de crise importante en 2014-2015 : démission du président du CJCF, licenciement de deux SG...

L'évaluation de 2018, commanditée par les Observatoires à la demande du Cabinet de la Ministre de la Jeunesse, dégage les points de convergence entre les différents interlocuteurs interrogés à l'époque. Le rapport fait état d'une « crise » chronique dans laquelle se trouve le Conseil de la Jeunesse. Le sentiment que « cela ne fonctionne pas », est largement partagé et étayé par les expériences des uns et des autres⁴.

Comme indiqué dans l'évaluation externe, des constats récurrents sont soulignés : déficit de représentativité, de légitimité, d'efficacité et d'audience ; querelles et conflits, blocages du fonctionnement ; démotivation et désimplification d'une partie importante des membres ; désengagement, voire décision de retrait de la part d'OJ (Organisations de Jeunesse), de CJ (Centres de Jeunes), de Fédérations, de Confédérations ; déficit de notoriété, faiblesse de la production ; faiblesse de la reconnaissance par les autorités publiques ; positionnement insuffisamment identifiable pour et par les autres instances et acteurs du secteur ; découragement/turn over de l'équipe des permanents ; procès réciproque de « politisation » partisane ...

⁴ Le rapport d'évaluation souligne les dysfonctionnements en page 21. Pour le télécharger : <https://oejaj.cfwb.be/catalogue/oejajdetails/fiche/evaluation-du-decret-instaurant-le-conseil-de-la-jeunesse/>

Dépassant ces constats, l'évaluation voulue prospective propose une série de scénarii possibles pour la relance d'une instance portant la voix des jeunes en FW-B.

1.3. Vers un Forum des Jeunes

Ni la réforme de 2008 ni les modifications apportées en 2013 n'ont permis de donner au Conseil de la Jeunesse un cadre garantissant un fonctionnement satisfaisant de représentation et de participation citoyenne des jeunes de la FW-B.

Partant des recommandations de l'évaluation externe et dans un contexte de fin de législature pour le Gouvernement, le dossier est repris par la Commission de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'égalité des Chances du Parlement de la Communauté française qui procède à une série d'auditions des différentes parties prenantes (des représentant.e.s du Conseil des Jeunes, les Observatoires et l'équipe de recherche qui a travaillé sur l'évaluation et des représentant.e.s de la CCOJ et de la CCMCJ). Ces auditions portent sur le Conseil lui-même mais également sur les conditions nécessaires à l'organisation d'une réelle participation des jeunes en FW-B. Cette réflexion s'inscrit plus largement dans un contexte où les enjeux liés à la jeunesse sont particulièrement mis en avant, notamment par le Conseil de la Jeunesse qui appelle à la mise en place d'une réelle stratégie jeunesse transversale.

Un groupe de parlementaires composé de Matthieu DAELE (ECOLO), Marie-Dominique SIMONET (CDH), Charles GARDIER (MR) et Anne LAMBELIN (PS) rédige alors une proposition de décret, qui sera soumise au vote avant les élections de mai 2019, pour mettre fin au Conseil de la Jeunesse et créer un Forum des Jeunes.

L'option prise par ces parlementaires est de proposer un cadre légal simplifié « *pour lui amener plus de souplesse dans son fonctionnement et renforcer son fonctionnement participatif* »⁵. Le Gouvernement qui se met en place en 2019 s'engage formellement, dans sa

⁵ Résumé : Parlement de la Communauté française, Session 2018-2019, 20 février 2019, Proposition de décret instaurant un Forum des jeunes de la FW-B, déposée par M. Matthieu DAELE, Mme Marie-Dominique SIMONET, M. Charles GARDIER et Mme Anne LAMBELIN, (Développement et commentaires des articles).

nouvelle « Déclaration de politique communautaire », à soutenir la mise en œuvre de ce Forum des Jeunes⁶.

Envisagée dans sa globalité, la trajectoire historique du Forum des Jeunes repose donc sur une volonté de sortir d'une vision et d'une organisation sectorielle de la jeunesse, et d'offrir une possibilité à tout jeune qui souhaite s'impliquer dans l'instance, de mettre en œuvre son droit à la participation.

Cet objectif constitue un changement de paradigme important, comme nous le verrons au point suivant.

⁶ Déclaration de Politique communautaire Fédération Wallonie-Bruxelles, 2019-2024, p. 30.

2. CHANGEMENT DE PARADIGMES

Le corpus de textes recensés indique que le Forum des Jeunes est le fruit d'un contexte social, politique, institutionnel mais qu'il incarne également une évolution paradigmatique importante.

Cependant, comme déjà dit précédemment, tout n'est pas neuf. Il en va de même pour les fondements qui guident l'action du Forum. En effet, des référentiels se maintiennent. Certains sont ancrés depuis de nombreuses années dans les dispositifs jeunesse de la Belgique francophone, ils se voient réaffirmés lors de la création du Forum (la notion de CRACS notamment).

Sont donc succinctement passés en revue dans cette partie, le référentiel et les missions hérités du passé (a). Il s'agira ensuite d'épingler les glissements opérés dans les visées démocratiques des missions du Forum (représentation vs mobilisation des jeunes) (b). Enfin, la transformation des modalités de mobilisation et d'expression collective des jeunes au sein du Forum, dans le sens d'une dépolitisation de ses membres, instaure un rapport différent de ces derniers à l'instance, à son environnement, aux jeunes entre eux (c).

En d'autres termes, le Forum se construit avec un attachement aux valeurs héritées de l'histoire du secteur Jeunesse mais incarne également une volonté de renouvellement.

2.1. Un référentiel et des missions maintenus

« Comme dans l'ensemble du secteur de la jeunesse, il convient de permettre aux jeunes de devenir des CRACS, c'est-à-dire des Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires, autant dans leur méthode d'analyse que dans les débats et les avis qu'ils rendent. C'est un moyen et une finalité »⁷. C'est l'article 4 du Décret, dans son second paragraphe, qui formalise explicitement cette ambition, lui conférant une dimension transversale, générale, qui sous-

⁷ Idem.

tend ce que le législateur prescrit dans le premier paragraphe de l'article, lequel définit les missions du Forum :

- émettre des avis dans les matières qui concernent la jeunesse,
- mener et promouvoir des initiatives de participation citoyenne des jeunes en vue de contribuer à la diversité pour l'ensemble des jeunes de la Communauté française,
- représenter les jeunes de la Communauté française lors de réunions au niveau national et international, à l'exception des matières sectorielles exclusivement dévolues à la CCOJ et à la CCMCJ.

Il est à noter que ces trois missions étaient déjà celles du Décret de 2008 instaurant le Conseil de la Jeunesse. Celles-ci ont été maintenues « suivant un souhait largement exprimé lors des consultations menées par les Parlementaires »⁸.

Se retrouvent donc comme fondements de l'action du Forum, les concepts clés tels que la citoyenneté, la responsabilité, la participation, l'esprit critique et la solidarité.

2.2. De la « représentation » à la « mobilisation » des jeunes

L'évaluation externe de 2018 avait mis en avant deux modèles possibles pour une refondation du Conseil de la Jeunesse : soit la poursuite d'un modèle représentatif qui posait la question des modalités du choix des membres, soit un modèle privilégiant la mobilisation et s'inscrivant dans le courant de la démocratie contributive. C'est cette seconde voie qui a finalement été privilégiée.

Les Parlementaires à l'initiative du décret instaurant le Forum des Jeunes ont ainsi souhaité donner une nouvelle assise à l'instance, en passant d'un « Conseil de la Jeunesse » à un « Forum des Jeunes », s'appuyant en cela non seulement sur l'évaluation mais également sur une proposition de l'ex-Conseil de la Jeunesse. Cette modification lexicale a toute son importance : convoquant l'image de la place publique dans l'Antiquité, « *l'idée est de rassembler un maximum de jeunes pour débattre et confronter leur point de vue et s'enrichir*

⁸ Voir commentaires des articles du décret 2019.

mutuellement »⁹. L'appellation Forum « des Jeunes » abandonne également l'idée d'une jeunesse unique qu'il faudrait représenter pour souligner que « *ce sont les jeunes qui sont au cœur du processus* », dans leur diversité : « *Sous la forme d'un Forum, l'objectif est de rassembler une multitude de jeunes avec l'ambition de représenter toute la diversité de notre société.* »¹⁰

À partir de ce cadre, le décret a laissé une très grande liberté aux jeunes et à l'équipe de permanents du Forum d'établir eux-mêmes son organisation, au travers de la rédaction des statuts et du règlement d'ordre intérieur de l'asbl.

Concrètement, afin de remplir ses missions, le Forum a déterminé ses modalités d'action qui sont les suivantes:

- Organiser des journées participatives et suivre l'actualité pour impulser des projets ;
- Consulter qualitativement et quantitativement les jeunes ;
- Instituer une structure, l'Agora, pour accompagner les jeunes dans l'impulsion et la réalisation de projets ;
- Consulter des experts ;
- Mettre en place des groupes de travail entre jeunes et coordonner des réunions ;
- Réaliser des appels à candidatures extérieures pour assurer les mandats et étayer les groupes de travail. Établir une feuille de route des actions prévues pour chaque projet et en réaliser le suivi.¹¹

Le travail tel qu'envisagé relève d'une approche par projet tablant sur l'implication directe de jeunes et mettant au centre leur participation. Soit les jeunes intéressés répondent à des sollicitations, soit ils ont eux-mêmes force de proposition. Et pour organiser cette participation, une instance spécifiquement dédiée à l'accompagnement et au soutien des projets des jeunes, appelée « Agora » (on retrouve ici la référence antique) a été créée. Cette instance est définie comme « *une structure bienveillante chargée de faire le lien entre les*

⁹ Idem.

¹⁰ Idem.

¹¹ Règlement d'ordre intérieur du Forum, p.3.

jeunes et les missions, axes stratégiques et valeurs du Forum des Jeunes »¹². C'est cette instance qui prend également acte de l'attribution des mandats internes et externes.

Et afin de représenter au mieux la diversité des jeunes dans les avis rendus par le Forum, l'Agora doit veiller « à la méthodologie des Avis rendus (...). En effet, pour être reconnu légitime par le gouvernement ou le parlement de la FW-B, un avis du Forum des Jeunes doit être représentatif. Cette représentativité s'entend par :

- Le nombre de jeunes, pour lequel un nombre de 1 000 doit être un objectif quantitatif minimal. Si ce nombre n'est pas atteint, la méthode participative utilisée sera explicitée ;
- L'âge des jeunes pour lequel chaque tranche d'âge entre 16 et 30 ans devrait être représentée ;
- Le genre, pour lequel une égalité entre hommes et femmes doit être un objectif, de même qu'une attention aux personnes ne se définissant pas dans la binarité du genre ;
- Les arrondissements qui sont au nombre de 14 et qui permettent d'avoir une diversité géographique »¹³.

Au regard des modalités d'action de l'ancien Conseil de la Jeunesse, un glissement paradigmatique majeur a donc lieu. Cette dimension participative liée à la réalisation de projets sera plus particulièrement illustrée dans la quatrième partie de ce rapport consacrée au travail déjà accompli par le Forum.

2.3. Des nœuds/tensions vers le rééquilibrage des rapports de forces : la dépolitisation

Il est de notoriété publique que le Conseil de la Jeunesse a connu de nombreux conflits internes. Ces conflits ont été analysés dans l'évaluation de 2018. Celle-ci a notamment montré les écueils de la politisation des membres du Conseil qui ont conduit l'instance à la crise.

¹² Idem, p.16.

¹³ Idem, pages 16 et 17.

Par ailleurs, l'assemblée générale, constituée de 68 membres, était qualifiée de « cercle d'initiés »¹⁴. « Il s'agissait de jeunes déjà investis dans d'autres organes représentatifs, qui maîtrisaient les codes des assemblées générales pour faire avancer certains points ou en bloquer d'autres. Cela ne permettait pas à un jeune qui arrivait de pouvoir être intégré facilement. Et cela d'autant plus que, pour être membre du Conseil, il fallait s'investir pour deux ans et libérer du temps. Pour un jeune dont le quotidien change vite et qui connaît parfois des contraintes budgétaires, un tel engagement était difficile à prendre et à assumer »¹⁵.

La réflexion autour de la constitution du Forum des Jeunes a pris en compte cet aspect, en modifiant, comme déjà souligné supra, les modalités d'actions de l'instance. Au-delà, la réorganisation des différentes instances internes au Forum et de leurs modalités de fonctionnement vise à dégager l'instance des logiques partisans. Ainsi, l'adhésion à ses instances ne s'opère plus par voie d'élection : le Forum est ouvert à tous. La dépolitisation (dans le sens partisan du terme) passe par cette adhésion libre des jeunes. Le décret, plus souple, léger, offrant un cadre : les jeunes peuvent d'abord participer à des projets et puis, s'ils le souhaitent, devenir membres et intégrer la structure.

Le règlement d'ordre intérieur fixe trois types de membres :

- **Des membres effectifs** : des jeunes ayant participé pendant au moins un an aux travaux du Forum ;
- **Des membres effectifs de droit** : des jeunes mandatés par toute association pouvant démontrer un lien avec la jeunesse (en ce compris les OJ, les CJ et les MJ). Ces associations ont chacune droit à un.e représentant.e ;
- **Des membres adhérents** : tout jeune souhaitant aider le Forum ou participer à ses activités.

Une scission claire est opérée entre l'Agora, qui centre son action sur le fond et porte la parole politique du Forum, et les instances de gestion de l'asbl que sont l'AG et le CA. Des balises sont

¹⁴ D'OTREPPE B., En crise, le Conseil de la Jeunesse fait peau neuve : "Le Conseil de la Jeunesse est mort, longue vie au Forum des Jeunes", La Libre, Publié le 10-03-19.

¹⁵ Idem.

également prévues dans le règlement d'ordre intérieur : elles obligent les candidat.e.s membres à l'une ou l'autre instance de déclarer leurs éventuels autres mandats.

Pour l'avenir, ces balises devront faire l'objet d'une attention particulière, notamment au vu de la fin de la période transitoire de gestion du Forum. En effet, la crainte de revenir à des situations vécues au sein du Conseil a été exprimée par certains membres. De plus, ces balises ne sont garanties qu'au niveau du ROI, et non du décret lui-même.

Ces balises devront également être réfléchies au vu des liens qui unissent ou désunissent le Forum et le secteur de la jeunesse (OJ et CJ). Dans la continuité des relations compliquées entre le Conseil des Jeunes au fil de ses transformations et le secteur, un enjeu important pour l'évaluation et le futur du Forum repose sur cette dimension.

Les fondements du Forum des Jeunes montrent la volonté politique (Parlement et Gouvernement), mais aussi de l'équipe, de canaliser les énergies autour :

- De l'affranchissement des logiques sectorielles/politiques ;
- De l'affranchissement des logiques bureaucratiques : la gestion de la structure n'est plus une fin en soi, la structure sert le projet ;
- De la mise en second plan des aspects procéduraux et des structures, en vue d'instaurer une participation désinstitutionnalisée.

3. TRAVAIL DU FORUM (MAI 2019-JUIN 2021)

Sur base des sources primaires et secondaires rassemblées par les Observatoires, cette partie du bilan informationnel fait la synthèse des travaux lancés et/ou finalisés par le Forum des Jeunes en lien avec ses missions. Notons que ces éléments de contenu ont été discutés et précisés lors de la première rencontre avec l'équipe des permanent.e.s de l'instance.

3.1. Mission 1 : émettre des avis dans les matières qui concernent la jeunesse

Concernant la mission d'émettre des avis dans les matières qui concernent la jeunesse, six avis ont été produits relativement aux thématiques suivantes :

- l'éducation aux médias (27/04/2020) ;
- le plan « droits des femmes » (27/08/2020) ;
- jeunes et police (7/10/2020) ;
- les sanctions administratives communales (SAC) (17/09/2020) ;
- l'avant –projet de décret organisant une coordination et un renforcement des actions de la Communauté française en faveur d'une transition écologique (9/12/2020) ;
- et l'alimentation durable (31/03/2021).

Deux de ces avis ont été formulés suite à une demande émanant du Gouvernement :

- demande du Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet concernant le plan relatif à la transition écologique ;
- demande via la Ministre de la Jeunesse Valérie Glatigny concernant le plan « droits des femmes ».

Les quatre autres avis sont soit liés à des travaux menés en lien avec les représentations internationales (alimentation durable), soit lancés par les jeunes eux-mêmes (jeunes et police), soit inscrits dans la continuité de dossiers portés antérieurement par le Conseil de la Jeunesse (SAC et éducation aux médias).

Pour élaborer ces avis, la méthodologie utilisée par le Forum jusqu'ici est l'enquête en ligne. Le contexte de crise sanitaire dans lequel s'est déployée l'action du Forum a évidemment une

influence sur le fait de privilégier cette approche. Notons que les questionnaires ont été pour certains construits de manière participative. Et l'objectif fixé par le ROI d'atteindre un nombre de 1 000 répondant.e.s a été atteint lui aussi. Le travail de communication au travers, notamment, des réseaux sociaux, semble avoir fonctionné sur ce point.

Actuellement, l'Agora travaille sur de nouvelles thématiques qui font elles aussi l'objet de consultation par voie d'enquête en ligne :

- l'accessibilité des jeunes au sport ;
- la lutte contre le sans-abrisme ;
- la participation des jeunes au travers de la déclinaison d'une enquête européenne (Dialogue jeunesse – Youth Goal 9).

À côté de ces avis, le Forum fait également entendre sa voix concernant la situation des jeunes en temps de pandémie, démarche qui a accentué son plaidoyer pour une stratégie jeunesse, via notamment une carte blanche proposée à la signature du secteur.

En un an et demi de fonctionnement, et au regard du nombre d'avis produits par le Conseil de la Jeunesse, le Forum est productif et démontre son efficacité à rencontrer cette mission décrétales. Cependant, il est à noter que la période transitoire et le fonctionnement avec un nombre plus réduit de jeunes à la manœuvre a peut-être eu un impact sur cette capacité à se saisir de ces thématiques et à avancer. Cet aspect nous semble devoir être en tous cas questionné à l'avenir.

Parallèlement, il est nécessaire de s'interroger sur la manière dont le politique s'empare de ces avis. Le trajet de l'avis au niveau du Gouvernement et des autres instances décisionnelles n'est pas explicité dans le décret. Le Forum rend des avis très transversaux (éducation aux médias, jeunes et police...) et le décret prévoit la possibilité pour l'instance de s'adresser directement à d'autres autorités. Cette question fait écho à une réflexion du Forum concernant la possibilité de plutôt dépendre du Ministre-Président qui joue ce rôle transversal.

Concernant plus particulièrement les avis demandés par le Gouvernement au Forum, se pose également la question de la temporalité. La CCOJ et la CCMCJ disposent de 2-3 mois décrétement pour remettre un avis. Si le Forum doit consulter les jeunes pour obtenir un avis représentatif, ce délai est intenable. Le politique choisit donc parfois de ne pas consulter le Forum qui a besoin de 6 mois pour rendre avis. Il semble manquer de critères objectifs du côté du politique pour juger des décisions qui devraient bénéficier d'un avis des jeunes.

Nous reviendrons sur ces questions infra.

3.2. Mission 2 : mener et promouvoir des initiatives de participation citoyenne des jeunes en vue de contribuer à la diversité pour l'ensemble des jeunes de la Communauté française

Les travaux de l'Agora reposent sur la constitution de « teams » de jeunes. Actuellement, les teams actives sont les suivantes :

- team Racisme.
- team Justice.
- team Éducation aux médias.
- team Harcèlement scolaire.
- team Jeunesse.
- team Environnement.
- team Sport et Jeunes.
- team Podcast.

Ces thématiques sont proposées par les jeunes, soit lors des journées Contre-courant, soit en cours d'année. De nouvelles thématiques ont également été annoncées dans le plan d'actions 2021 du Forum : Eco Noël, précarité, entrée des jeunes dans le monde du travail, comment encourager la mixité pour lutter contre la discrimination ? Être jeune en 2021, justice des mineurs.

En parallèle ou en sus des avis produits, des campagnes sont lancées, comme c'est le cas de #patriarcat dans le sillage de l'avis rendu sur le plan « droits des femmes ». Ces campagnes permettent aussi au Forum de communiquer plus largement sur son action.

Concernant cette deuxième mission, l'équipe des permanent.e.s qui encadre les travaux des teams offre aussi des formations et des interventions dans des écoles (cf. « Bienvenue dans ma tribu »). La crise sanitaire a évidemment impacté les interventions du Forum dans ces espaces.

Afin de développer son action et sa notoriété, un projet de label scellant un partenariat spécifique avec des écoles ou d'autres types de structures actives dans le secteur de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse a été imaginé. Actuellement, seule une dizaine d'écoles et une AMO ont rejoint ce label, ce qui pousse le Forum à demander des moyens supplémentaires (en remplacement des moyens de « Bienvenue dans ma tribu ») pour développer de nouveaux partenariats. Une discussion est en cours avec le Cabinet de la Ministre de la Jeunesse. Mais la perspective d'affecter des moyens « jeunesse » pour développer essentiellement des liens avec l'enseignement obligatoire pose problème. Plus globalement, c'est la plus-value du label par rapport aux missions déjà fixées par le Décret qui se pose.

Or, la question des relais et du réseau qui se construit autour du Forum est centrale afin de permettre à des jeunes plus éloignés de la participation ou des enjeux portés par le Forum de prendre part à l'action, notamment des jeunes plus précarisés (dont les NEETs (« Not in Employment, Education or Training »)).

Enfin, un point d'attention est à soulever quant au développement du nombre de projets et de teams, au regard des ressources humaines dédiées à l'accompagnement de ces projets au niveau de l'équipe des permanent.e.s.

3.3. Mission 3 : représenter les jeunes de la Communauté française lors de réunions au niveau national et international, à l'exception des matières sectorielles exclusivement dévolues à la CCOJ et à la CCMCJ

Le Forum investit également ses mandats tant au niveau national qu'international.

Au niveau de l'ONU, quatre mandats de délégués permettent de porter la voix des jeunes : un délégué jeunesse, un délégué développement durable, un délégué climat (COP) et un délégué pour le sommet international de la biodiversité (délégation non officielle). Le Forum met sur pied un système de mandat senior et junior qui permet la première année de se former et la deuxième de partir à l'international. La situation de pandémie n'a évidemment pas permis aux jeunes d'aller en mission à l'étranger, les réunions se sont donc tenues en visioconférences.

Les thématiques travaillées sont les suivantes : Droits des femmes (mandat ONU Jeunesse), Alimentation durable (mandat ONU Climat et Développement durable), Biodiversité (mandat ONU Biodiversité), Emploi, jeunes et Covid (lien avec cycle 7 Dialogue Jeunesse), Démocratie et participation citoyenne (Dialogue Jeunesse), Mobilité internationale (à venir – Mandat ONU Développement durable), CAP sur la COP (à venir – Mandat ONU Climat – biodiversité) et Accès des jeunes à leurs droits (à venir – Mandat ONU Jeunesse).

Parallèlement, le Forum est fréquemment sollicité pour d'autres types de mandats au niveau intrabelge, notamment des jurys. Si cette reconnaissance est positive, signalons qu'une attention est portée par l'équipe des permanent.e.s à distinguer les mandats exercés de manière individuelle, des mandats représentant directement le Forum et donc a priori l'ensemble des jeunes en FW-B.

4. SYNTHÈSE DES QUESTIONS PARLEMENTAIRES RELATIVES AU FORUM

Depuis sa création, le Forum des Jeunes fait l'objet de plusieurs questions de la part des parlementaires. Certaines d'entre elles relèvent de leur rôle « de veille politique » ou « de suivi » dans la mise en route du Forum (la composition de ses organes, son évaluation...). D'autres, en revanche, concernent davantage les actions et travaux produits par le Forum (ses avis), leur répercussion, ainsi que leur prise en considération par l'autorité politique. D'autres enfin rendent compte de la consultation du Forum dans le cadre de thématiques qui concernent la Jeunesse (le Covid, les violences policières, le racisme...). La place accordée au Forum dans certains projets est également questionnée.

Dans l'ordre chronologique, sont résumées ci-dessous ces différentes questions parlementaires :

4.1. Durant l'année 2019

Question du 15 octobre 2019 de M. René Collin (CDH) à Mme Valérie Glatigny¹⁶ intitulée « *Mise en place du Forum des Jeunes* ».

Les équipes du Forum des Jeunes sont à pied d'œuvre. Elles proposent une journée de réflexion avec le secteur, en septembre 2019. La soirée de lancement de l'asbl est prévue en octobre. Le parlementaire s'inquiète de savoir si la Ministre a été sollicitée par le Forum pour un éventuel soutien juridique, logistique ou autre. Quelles conclusions l'équipe du Forum tire-t-elle de la première journée de réflexion avec le secteur ? Des difficultés apparaissent-elles par rapport au nouveau décret ?

La Ministre répond que dès l'adoption du décret, le Conseil de la Jeunesse a sollicité une subvention exceptionnelle de 12 000 euros pour l'année 2019. Le nouveau décret entrant en

¹⁶ Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la promotion de Bruxelles, de la Jeunesse et du Sport.

En vigueur le 1er janvier 2020, le Conseil de la Jeunesse souhaitait créer une nouvelle identité visuelle et un nouveau site internet pour le Forum des Jeunes. Il souhaitait également organiser une journée appelée « Journée des rêves ». À ce moment-là, le lancement officiel du Forum est imminent. Pour la Ministre, il est encore trop tôt pour entrevoir les potentielles difficultés dans sa mise en œuvre.

Question du 5 novembre 2019 de M. Matthieu Daele (Ecolo) à Mme Valérie Glatigny intitulée « Modalités de mise en place du Forum des Jeunes ».

La soirée de lancement du Forum des Jeunes s'est tenue en octobre 2019.

La Ministre est invitée à expliciter de quelle manière elle agira afin que l'installation du Forum des Jeunes se déroule au mieux et, surtout, que cette nouvelle structure évite les problèmes du passé pour se concentrer sur sa mission première : porter la parole des jeunes francophones de Belgique.

La Ministre affirme sa confiance envers l'équipe du Forum et à tous les jeunes qui souhaitent s'investir dans celui-ci pour le dynamiser et en faire un vrai lieu de rencontre et de dialogue, mais aussi de récolte et de diffusion des diverses paroles. Elle se tient disponible pour soutenir les éventuels projets à lancer. Elle charge son administration d'accompagner au mieux le Forum tant pour la rédaction du règlement d'ordre intérieur que pour la mise en forme de la nouvelle structure.

4.2. Durant l'année 2020

Question orale du Député Matthieu Daele (Ecolo), du 4 février 2020, à Madame Valérie Glatigny. Cette question, intitulée « Évolution de la mise en place du Forum des Jeunes » concerne trois aspects de sa mise en route.

Le Décret est entré en vigueur depuis un an. La période transitoire entre celui-ci et l'ancien Décret (Conseil de la Jeunesse) est terminée. Le parlementaire s'interroge tout d'abord sur la constitution des instances composant le Forum : combien de membres physiques et d'associations à l'AG ? Au-delà de cet aspect strictement décréto, il invite ensuite la Ministre

à faire part du regard qu'elle porte sur la mise en place de la dynamique du Forum. Enfin, le dernier aspect concerne les conditions de déroulement de l'évaluation externe.

Dans sa réponse, la Ministre explique que l'équipe permanente est stabilisée et que la visibilité du Forum est renforcée grâce au numérique et aux partenariats associatifs. La souplesse institutionnelle voulue par le décret conduit progressivement à une dynamique plus proche de la réalité des jeunes. Pour la Ministre, il est désormais plus simple et plus attractif de s'engager dans cette structure et de s'impliquer dans les projets. Toujours selon elle, la représentation des jeunes est assurée auprès des différentes instances politiques et institutionnelles. Elle confirme la démarche évaluative à initier, le mandat des deux Observatoires n'étant pas encore défini, bien que l'implication de l'OEJAJ soit soulignée dans la réponse. Enfin, le contexte de crise sanitaire est évoqué. Globalement, la préoccupation concerne la correspondance entre le nouveau décret et les attendus qui en découlent.

Deux questions jointes du 11 février 2020 : une de Mme Gladys Kazadi (CDH) à Mme Valérie Glatigny, la seconde de M. Matthieu Daele (Ecolo) à Mme Valérie Glatigny, toutes deux intitulées « *Mise en place du Forum des Jeunes* ».

Mme Gladys Kazadi évoque la journée de lancement du Forum au cours de laquelle plusieurs sujets ont retenu l'attention des participants, comme les synergies entre le niveau local et le niveau communautaire, les moyens financiers et logistiques mis à disposition du Forum, l'évaluation des actions de ce dernier, mais aussi l'implication des différentes tranches d'âge et des populations reculées, précarisées et/ou désaffiliées.

Plusieurs mois après cette journée de réflexion et l'entrée en vigueur du Forum des Jeunes, la parlementaire souhaite revenir vers la Ministre afin d'apprécier les mutations qui s'opèrent. Compte tenu de la nature des enjeux et de l'existence d'une période de transition inévitable, elle s'interroge sur d'éventuelles sollicitations du Forum des Jeunes afin d'obtenir un soutien juridique ou logistique. Des nouvelles difficultés liées au décret sont-elles apparues, notamment dans l'établissement des statuts et du ROI ? Qu'en est-il de la diffusion auprès des associations de jeunesse – MJ et CJ – et au sein des OJ ? Se sont-elles montrées intéressées

par une participation d'un de leur représentant au sein de l'AG du Forum? Enfin, combien de jeunes prennent déjà part à ce Forum des Jeunes ?

M. Matthieu Daele, quant à lui, souhaite savoir si ce Forum des Jeunes est sur pied et si ses différentes instances sont constituées.

La Ministre renseigne plusieurs éléments concrets de mise en œuvre du Forum : celui-ci a en effet procédé à la rédaction de ses statuts et de son règlement d'ordre intérieur au cours du dernier quadrimestre de 2019. Il a été aidé par une structure externe spécialisée.

Du 1^{er} janvier et jusqu'au 1^{er} mars, les membres de l'AG et du CA de l'ancien CJCF ont assuré la transition.

Un appel externe a été passé à travers les réseaux du Forum des Jeunes en vue de trouver de nouveaux administrateurs. Quinze nouveaux membres ont adhéré à la structure et vingt-cinq autres sont annoncés, que ce soit pour une demande d'adhésion, une candidature à l'AG ou à l'Agora.

Dans le courant de fin février, le Forum des Jeunes se réunit pour procéder à l'élection de ses nouveaux administrateurs au sein du CA et à la création de sa nouvelle AG.

Il est ensuite rappelé que l'enjeu du Forum des Jeunes n'est pas la composition de ses instances puisque ses missions sont strictement limitées aux obligations légales prévues dans les statuts de l'asbl.

La procédure suit donc son cours. Le fait que les statuts et le règlement d'ordre intérieur aient été approuvés à l'unanimité est un indice d'apaisement et de bon fonctionnement pour le parlementaire rassuré et optimiste.

Question du 23 juin 2020 de M. Olivier Maroy (MR) à Mme Bénédicte Linard (Ecolo), intitulée « *Éducation aux médias : avis transmis par le Forum des Jeunes* ».

Le Forum des Jeunes a mené une enquête auprès des 16-30 ans de la FW-B. Le thème est celui de l'éducation aux médias : 95% des jeunes pensent qu'elle devrait être intégrée durant leur parcours scolaire. Les principales thématiques qui ressortent de l'enquête sont le rôle et

l'impact des influenceurs sur les réseaux sociaux, la manière de gérer son identité numérique, les enjeux économiques des GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon) et leur modèle économique, le décryptage des rouages de l'information et de la désinformation, la réglementation des droits dans les médias, les idéologies, la publicité, le cyberharcèlement, la sécurité sur internet et les dérives des réseaux sociaux.

Il est fait référence au Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), au Pacte pour un Enseignement d'excellence également, à certains programmes de la FW-B (« *Ouvrir mon quotidien* », « *Journalistes en classes* »).

À la suite de l'appel lancé par le Forum des Jeunes, la Ministre se voit interrogée sur les initiatives prévues. Elle indique que l'avis du Forum des Jeunes a été analysé par l'expert en éducation aux médias du Cabinet de la Ministre et qu'il renforce le travail existant et les initiatives en cours.

Question du 22 septembre 2020 de M. Matthieu Daele (Ecolo) à Mme Valérie Glatigny, intitulée « *État d'avancement de la mise en place du Forum des Jeunes* ».

Le Forum a procédé à la rédaction de ses statuts et de son règlement d'ordre intérieur au cours du dernier quadrimestre de l'année 2019. Pour rappel, ceux-ci avaient fait l'objet d'un travail participatif entre les membres et avaient été approuvés à l'unanimité lors de l'AG du feu Conseil de la Jeunesse de la Communauté française (CJCF) de début décembre 2019 à Bruxelles.

Un appel externe est passé à travers les réseaux du Forum des Jeunes en vue de trouver de nouveaux administrateurs. La Ministre doit répondre des activités du Forum des Jeunes pour cette année 2020, année de transition.

Malgré la crise sanitaire, la Ministre indique que soixante jeunes ont rejoint la structure et sont impliqués dans divers projets en cours. Le Forum a remis un avis à la Ministre Bénédicte Linard, à sa demande, au sujet de son plan « Droits des femmes ». Il a également émis un avis sur l'éducation aux médias, approuvé par son Agora. Le Forum des Jeunes est soutenu par une équipe de permanents qui assurent sa visibilité sur internet et un suivi de chaque dossier.

Plus globalement, le Forum des Jeunes a défini un plan d'action en trois axes : des projets thématiques, la participation des jeunes et le fonctionnement institutionnel.

Sur le plan institutionnel, le règlement d'ordre intérieur a été approuvé par le Gouvernement, en même temps que l'avant-projet d'arrêté de Gouvernement relatif au Forum des Jeunes. Il est précisé ensuite que l'implication des jeunes dans la structure s'intensifie depuis la crise sanitaire. Lors de son assemblée générale extraordinaire, le Forum des Jeunes a procédé à la démission des anciens administrateurs du CJCF et à l'élection du nouveau CA. À la suite d'un appel à candidatures extérieures et d'une réunion de formation sur le fonctionnement du nouveau Forum des Jeunes, huit nouveaux administrateurs ont été élus, la secrétaire générale étant administratrice de droit. Ces jeunes ont été élus sur la base des compétences requises par le règlement d'ordre intérieur du Forum des Jeunes. Depuis fin février, neuf administrateurs composent donc le CA. Quatre autres membres ont été nommés; en comptant les sept membres effectifs de droit mandatés par les associations en lien avec la jeunesse, on comptabilise donc onze membres dans l'AG. L'Agora se compose de cinq anciens membres du CJCF, en plus de l'équipe de permanents du Forum des Jeunes. Ce nombre limité s'explique par le fait qu'il faut avoir participé aux travaux du Forum des Jeunes pendant un an pour pouvoir intégrer l'Agora. Cette première année de fonctionnement est une année transitoire. De mars à septembre 2020, le Forum des Jeunes a accueilli 68 nouveaux membres adhérents. Depuis le 1er septembre, il se compose donc de plus de 80 jeunes qui participent à des projets développés au sein de la structure, aux décisions légales et/ou à l'Agora. En revanche, aucun nouvel administrateur n'a encore été nommé lors de l'AG.

La période de transition du CJCF vers le Forum des Jeunes se poursuit, après des années difficiles.

Question du 8 décembre 2020 de Mme Gladys Kazadi (CDH) à Mme Valérie Glatigny (MR)
« création d'une conférence interministérielle (CIM) Jeunesse ».

La jeunesse est une compétence fragmentée parmi différents niveaux de pouvoirs. La Déclaration de politique communautaire (DPC) indique que le Gouvernement s'engage à, « dans la perspective de prendre davantage en compte les jeunes dans toutes les politiques,

notamment en consultant les organes représentatifs de la jeunesse, mettre en place une conférence interministérielle (CIM) consacrée à la jeunesse afin de travailler sur une vision transversale de la jeunesse entre l'autorité fédérale, la FW-B, la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale ».

La question parlementaire porte sur l'état de la situation de cette CIM.

La Ministre indique que la crise sanitaire de 2020 a nécessité la mobilisation d'importantes ressources pour apporter un soutien au secteur de la jeunesse, ce qui a ralenti la création de cette CIM Jeunesse. Le Forum des Jeunes est cité en tant qu'outil d'écoute de la parole des jeunes.

4.3. Durant l'année 2021

Question de Mme Gladys Kazadi (CDH) à Mme Valérie Glatigny (MR) intitulée « Avis du Forum des Jeunes - Les jeunes et la police : comment tracer les contours d'une nouvelle relation ? ».

Une deuxième question orale de Gladys Kazadi à Madame Glatigny évoque l'avis d'initiative du Forum des Jeunes dédié à la problématique entre les jeunes d'une part, la Police et son corps judiciaire d'autre part. Cette relation est tendue, la vision plus répressive que préventive de la police étant dénoncée, la parlementaire évoque les constats dressés dans l'avis, les pistes dégagées. La question est dès lors de savoir si la Ministre a bien pris connaissance de cet avis d'initiative et de découvrir si des démarches sont envisageables dans le cadre de ses compétences.

La Ministre énumère alors un ensemble d'initiatives prises par différents opérateurs culturels de terrain, par des pouvoirs publics également (des communes), afin de renouer le dialogue entre les jeunes et les autorités judiciaires et politiques. Ici, le travail du Forum est mis en lumière pour appuyer un propos relatif à une problématique sociétale qui touche à la citoyenneté des jeunes, à l'apprentissage du vivre-ensemble, à la compréhension des interdits, des lois et des règles.

Question de M. Michel Di Mattia (PS) du 20 avril 2020 à Mme Valérie Glatigny (MR), intitulée « Concertation avec le secteur de la jeunesse ».

En avril 2021, le Cabinet a invité le secteur de la jeunesse à réfléchir et à construire, en concertation avec les experts, un protocole de déconfinement. Mais les acteurs de terrain, durement éprouvés durant la crise sanitaire, et soumis à de multiples protocoles, sont mécontents des mesures proposées, lesquelles ne sont pas à la hauteur de leurs attentes. La Ministre est alors invitée à rendre compte de ses propositions jugées insatisfaisantes.

En guise de réponse, afin de renforcer la prise en compte de la parole des jeunes, la Ministre prévoit le lancement des « Assises de la jeunesse ». Dans ce cadre, elle rencontre une série d'associations et d'organisations, dont le Forum des Jeunes. L'intention est alors d'entendre les besoins de la Jeunesse, de lui donner des perspectives et de lui permettre de tourner la page du Covid.

Question du 4 mai 2021 de Mme Elisa Groppi (PTB) à Mme Valérie Glatigny (MR) intitulée « Violences vis-à-vis des jeunes ».

Cette question parlementaire concerne les violences policières, souvent teintées de racisme, elle dénonce les contrôles abusifs de la part d'une partie de la police. La Ministre est invitée à faire part de son regard sur ce phénomène discriminant.

Dans sa réponse, celle-ci condamne avec fermeté ces faits de racisme dont les jeunes sont victimes. Parmi les différentes mesures prises pour se prémunir de ces violences, elle cite à nouveau le travail du Forum, la Ministre est en attente des résultats...

Question du 1^{er} juin de M. Matthieu Daele (Ecolo) à Mme Valérie Glatigny (MR), intitulée « Évaluation du Décret du 3 mai 2019 instaurant un forum des Jeunes de la Communauté française »

Le Décret est entré en vigueur depuis deux ans. L'évaluation externe du Décret avant le 31 décembre 2021 est évoquée, dans l'optique de procéder aux adaptations éventuelles du cadre du Forum des Jeunes. C'est l'attractivité de l'asbl qui est questionnée ici : s'est-elle effectivement accrue comme annoncé dans une réponse de la Ministre en janvier 2021 ?

Sur fond de crise sanitaire, la Ministre rassure. Les préparatifs de l'évaluation sont en cours : l'OEJAJ et l'OPC ont élaboré un cadre de travail pour l'évaluation externe et ont commencé à analyser les données déjà disponibles.

Question du 15 juin 2021 de Mme Alda Greoli (CDH) à Valérie Glatigny (MR) intitulée « Implication des acteurs jeunesse au sein des Assises de la jeunesse ».

Outre la mise en route de l'évaluation du décret, la Ministre décide d'organiser les Assises de la jeunesse ... La méthode proposée, et plus particulièrement les acteurs sollicités pour mener à bien ces Assises, posent question à la parlementaire. En effet, le Forum des Jeunes, ou des associations de jeunesse reconnues, ne sont pas impliqués directement dans l'organisation de ces dernières. La Ministre est alors invitée à préciser le rôle que les associations reconnues telles que les OJ, les CJ ou encore le Forum des Jeunes, ont à tenir dans le cadre des Assises. Il est demandé que les finalités, les thématiques, le nombre de jeunes impliqués ainsi que le calendrier envisagé soient précisés.

Il est répondu que les Assises de la jeunesse prendront la forme d'une consultation de la jeunesse durant les grandes vacances (une caravane itinérante). La Ministre, consciente du rôle central du Forum des Jeunes, a par ailleurs invité ses représentants en visioconférence, en mai, afin de leur présenter le projet et leur donner un rôle de conception et de pilotage dans celui-ci. Il appert cependant que le Forum est déjà en charge d'un projet d'envergure, à savoir « Être jeune en 2021 ! », et ce projet semble prioritaire. Le Forum a donc décliné la proposition de la Ministre. Il décide de poursuivre son projet et laisse d'autres organisateurs gérer les Assises de la jeunesse. La Ministre précise toutefois que les conclusions du Forum relatives au projet « Être jeune en 2021! » pourront être prises en considération dans le cadre de la CIM Jeunesse.

Un malentendu semble donc se clarifier entre la parlementaire et la Ministre. Mais il est rappelé à celle-ci qu'il lui faudra réconcilier la parole du jeune « de la rue », rencontré par l'entremise de la caravane, avec la parole du jeune issu de la « jeunesse structurée ».

5. QUESTIONS D'ÉVALUATION

En 2018, l'évaluation du Conseil de la Jeunesse pointe 9 enjeux clés pour servir le redéploiement de l'instance¹⁷. Cette partie propose d'articuler ces 9 enjeux d'évaluation aux 3 axes transversaux qui émergent à l'issue de la rédaction de ce bilan informationnel.

Les trois axes transversaux sont les suivants : d'une part, une instance nouvellement créée qui doit faire ses preuves (l'enjeu de la légitimité), d'autre part, bien qu'ancrée dans des référentiels éprouvés, elle souhaite se distinguer du passé, notamment par des ambitions de diversité, d'inclusion, d'implication (l'enjeu de la diversité/mobilisation). Enfin, un troisième axe transversal, au service des deux premiers, est celui de la gouvernance du Forum.

Ces questions d'évaluation gagnent à être complétées par les points d'attention identifiés par les membres du Comité d'accompagnement, lors de la réunion du mercredi 7 juillet 2021.

5.1. Axe transversal I : l'enjeu de la légitimité du Forum

En tant que nouvelle instance, un des enjeux pour le Forum des Jeunes tient en la manière dont il s'inscrit dans son environnement institutionnel, associatif, politique : la légitimité peut s'appréhender via différents critères : la représentativité de ses membres (sociologique, politique...), la notoriété, l'audience, l'image...

Sont épinglés ci-dessous, à titre d'exemple, des éléments qui illustrent cette légitimité.

SAISINE ET SOLLICITATION

Comment le Forum est-il considéré ? Perçu ? Sollicité ? Entendu ? Par les jeunes eux-mêmes ? Par les partenaires publics (les services du Gouvernement, les instances d'avis comme la CCOJ et la CCMCJ), par les partis, les médias... ?

¹⁷ FRANSSSEN A., GARELLY T., LEMAIGRE T., « *Quel avenir pour le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française ? Des balises pour la refondation* », Évaluation externe commanditée par l'Observatoire des Politiques culturelles et l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, 2018.

LE RÉSEAUTAGE ET L'IMAGE

Le Forum des Jeunes accomplit ses missions avec des associations, des structures qui l'accompagnent, le soutiennent. Les fédérations de jeunes, sportives..., l'État, les collectivités, les entreprises, sont également des partenaires qui peuvent être appelés à collaborer avec le Forum. C'est pourquoi, il importe de s'interroger sur les acteurs externes et les éventuels partenariats que le Forum développe (ou pas).

Que ce soit pour son financement, la formation de ses membres, ou encore les équipements/le matériel mis à disposition, les structures qui proposent des ressources sont multiples et variées.

LA REPRÉSENTATION INTERNATIONALE

cf. Les travaux sur la présidence belge 2024. Cycle 10 du Dialogue Jeunesse (2023-2024).

5.2. Axe transversal II : l'enjeu de la diversité/mobilisation des jeunes

Avec la création du Forum, la centralité de certaines préoccupations s'accroît au point de devenir un enjeu transversal qui distingue le Forum des instances qui l'ont précédé ; c'est notamment le cas de la diversité des jeunes, et de leur inclusion au sein du Forum: le Forum a pour vocation de réunir/rassembler la parole de tous les jeunes de la FW-B.

Dans une perspective évaluative, il est possible d'envisager cette diversité des jeunes à l'aide de différents critères : diversités en termes (cf. article 11 du Décret) :

- De territoire (origine géographique) ;
- D'âge ;
- De genre ;
- De « Type » de population (précarisée, désaffiliée, au travail...) ;
- De diversité idéologique.

TRAJECTOIRE SCOLAIRE

Notons que la question de la couverture géographique devrait être particulièrement posée. En tant que groupement, le Forum n'a pas l'obligation de couvrir l'ensemble des zones géographiques de la FW-B mais il s'est fixé cet objectif au travers d'une représentation au niveau des arrondissements, dans son ROI.

Sont épinglés ci-dessous, à titre d'exemples, des éléments qui servent cette diversité de jeunes au sein du Forum.

DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES JEUNES ET DES AVIS ÉMIS

Le Forum a pour mission de faire participer les jeunes et de construire une parole collective (via les avis). Comme chaque instance nouvellement créée, la présence aujourd'hui du Forum des Jeunes sur la scène de l'action politique et dans la mise en œuvre d'une réflexion structurée, collective, est en voie de construction ; le Forum produit en effet des contributions sur des thèmes divers et variés, parfois sensibles : les sanctions administratives communales¹⁸, les jeunes et la Police¹⁹, l'éducation aux Médias²⁰, le Plan droit des femmes²¹, la transition écologique²²...

Chaque avis est contextualisé. Certains²³ comportent, par ailleurs, une méthodologie de consultation des jeunes qui se sont exprimés.

¹⁸ Avis officiel du Forum des Jeunes, « *Évaluation 2020 de la loi sur les sanctions administratives communales* », approuvé par l'Agora le 17 septembre 2020.

¹⁹ Avis officiel du Forum des Jeunes, « *Les Jeunes et la Police, Comment tracer les contours d'une nouvelle relation ?* », approuvé par l'Agora du 7 octobre 2020.

²⁰ Avis officiel du Forum des Jeunes, « *L'Éducation aux Médias – Une nécessité dans le parcours scolaire selon 95,14% des jeunes* », approuvé par l'Agora le 27 avril 2020.

²¹ Avis officiel du Forum des Jeunes, « *Plan droit des femmes* », approuvé par l'Agora le 27 août 2020.

²² Avis officiel du Forum des Jeunes, « *Transition écologique* », approuvé par l'Agora le 9 décembre 2020.

²³ Pour « *L'Éducation aux médias* » et « *Les Jeunes et la Police* ».

5.3. Axe transversal III : l'enjeu de la gouvernance

La mise en œuvre du Forum des Jeunes relève d'une expérimentation d'un nouveau souffle, d'un nouveau dynamisme. L'association ambitionne en effet un programme de participation globale des jeunes en son sein même. L'essence de la gouvernance réside dans une dépossession des décisions des mains des personnes chargées de "diriger" ou « d'encadrer » pour intégrer les décisions dans un processus d'association de l'ensemble des jeunes. En ce sens, le Forum « est » les jeunes, il les incarne. Il rencontre ses missions « avec » et « pour » ceux-ci. Comment ces jeunes trouvent-ils dès lors leur place au sein de l'instance ? Dans ses organes ? Son fonctionnement ?

DANS LA COMPOSITION DES INSTANCES (AGORA, CA, AG)

Dans la future évaluation, il importera de tenter d'appréhender l'ensemble des interactions qui se produisent dans les instances du Forum (CA/Agora/AG) pour mieux saisir les facteurs et contraintes à la fois structurels, individuels ou relationnels en son sein.

Ainsi par exemple, en termes de gouvernance, pour qu'un jeune puisse prétendre à devenir membre, il doit avoir été actif durant un an dans le Forum. Mais à quel degré d'implication (une fois de temps en temps ou 365 jours) ? Et qu'est-ce qui fait qu'un jeune s'implique sur le long terme ?

Tableau récapitulatif des enjeux de 2018 avec les axes transversaux identifiés

LES ENJEUX DE 2018 POUR LE CJ	ENJEUX STRATÉGIQUES (DANS LE DÉCRET)		ENJEUX OPÉRATIONNELS (HORS DÉCRET)
	AXE 1 : LÉGITIMITÉ	AXE 2 : DIVERSITÉ/ MOBILISATION	AXE 3 : GOUVERNANCE
1. Avoir des formes <u>valorisantes de ritualisation et de symbolisation (attractivité/ « vernis »)</u>	X (prestige)	X	X
2. Assurer une plus grande <u>centralité et indépendance</u> de l'instance	X (réseautage)		X (rôle des instances/positionnement des instances)
3. Renforcer la <u>visibilité/la communication</u>	X (image)		
4. Renforcer l' <u>adhésion</u> volontaire		X (le projet l'emporte sur le texte)	X

5. Clarifier et simplifier les modes d'élection/de désignation des membres du Conseil		X	X
6. Assurer une qualité de <u>délibération</u> (comment l'avis est-il produit ?)	X	X	X
7. Diversifier les modes de participation (quelles méthodes de concertation ?)		X	X
8. Assurer une forme de <u>continuité</u>			X
9. Assurer une base <u>logistique</u> et un <u>soutien professionnel</u> de qualité.			X

6. LISTE DES SOURCES

LÉGISLATION ET TRAVAUX PARLEMENTAIRES

- Décret du 3 mai 2019 instaurant un Forum des Jeunes de la Communauté française, M.B., 01-10-2019 ;
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 octobre 2020 portant exécution du Décret du 3 mai 2019 instaurant le Forum des Jeunes, M.B., 05-11-2020 ;
- Parlement de la Communauté française, Session 2018-2019, 20 février 2019, Proposition de décret instaurant un Forum des Jeunes de la FW-B, déposée par M. Matthieu Daele, Mme Marie-Dominique Simonet, M. Charles Gardier et Mme Anne Lambelin, (Développement et commentaires des articles), p 771 ;
- Parlement de la Communauté française, Session 2018-2019, 3 avril 2019, Proposition de Décret instaurant un Forum des Jeunes de la FW-B, Avis du Conseil d'État, section de législation avis 65.497/2 du 3 avril 2019 ;
- Parlement de la Communauté française, Session 2018-2019, 23 avril 2019, rapport de commission présenté au nom de la Commission de la Jeunesse, de l'aide à la Jeunesse, des maisons de justice, des sports et de la promotion de Bruxelles par Mme Chantal Versmissen-Sollie.

RECHERCHES ET CONTRIBUTIONS

- FRANSSEN A., GARELLY T., LEMAIGRE T., « Quel avenir pour le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française ? Des balises pour la refondation », Évaluation externe commanditée par l'OPC et l'OEJAJ, 2018.

COMPTES RENDUS ET RAPPORTS

- Compte rendu Forum des Jeunes - #ContreCourant2 du 21 novembre 2020 de 13h à 17h30' (Réalisé par Madeleine De Waele, stagiaire à l'OEJAJ), Document fourni par l'OEJAJ ;
- Compte rendu d'une rencontre dédiée au thème du Harcèlement – « Forum des Jeunes – évaluation » (Réalisé par Camille Noël, Collaboratrice junior à l'OEJAJ), Document fourni par l'OEJAJ ;
- Rapport d'activités 2019 du Conseil de la Jeunesse;
- Rapport d'activités de l'Agora et ses perspectives pour 2021 ;
- Rapport du Service général de l'Inspection de la culture de la FW-B concernant le Forum en tant que groupement (Décret OJ), novembre 2020.

DOCUMENTS INTERNES AU FORUM (FONCTIONNEMENT/ORGANISATION)

- PLAN D'ACTION 2020 - Forum des Jeunes, 2020 ;
- PLAN D'ACTION - Années 2020-2021 ;
- Règlement d'ordre Intérieur (ROI) du Forum des Jeunes ASBL, Décembre 2019 ;
- Annexe 1 ROI Forum des Jeunes - Dossier de demande d'adhésion au Forum des Jeunes, Décembre 2019 ;
- Annexe 1 « bis » (version avec graphisme) ;
- Annexe 2 ROI Dossier de candidature à l'Assemblée générale du Forum des Jeunes membre effectif, Décembre 2019 ;
- Annexe 2 « bis » (version avec graphisme) ;
- Annexe 3 ROI Dossier de candidature à l'Assemblée générale du Forum des Jeunes membre effectif de droit désignant un mandataire, Décembre 2019 ;
- Annexe 3 « bis » (version avec graphisme) ;
- Annexe 4 ROI Description de fonction - Président.e du Conseil d'administration Forum des Jeunes, Décembre 2019 ;
- Annexe 9 ROI Profil Expert.e au sein du Conseil d'administration, Décembre 2019 ;

- Annexe 10 : ROI Dossier de candidature - Membre de l'Agora, Décembre 2019 ;
- Annexe 10 « bis » (version avec graphisme) ;
- Statut de l'asbl Forum des Jeunes ;
- Mission de l'Agora ;
- Mémo interne : fonctionnement de l'Agora ;
- Dossier demande de renouvellement reconnaissance groupement jeunesse (2020).

CONTRIBUTIONS DU FORUM (AVIS)

- Le Forum des Jeunes « **Réinventer la participation des jeunes en 2018** », Avis officiel du Conseil de la Jeunesse voté en Assemblée générale le 30 juin 2018 à Mons ;
- Avis officiel du Conseil de la Jeunesse, « **Plaidoyer pour une stratégie jeunesse au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles** », Mandat 2018/2019 ;
- Avis officiel « **Éducation aux médias - Une nécessité dans le parcours scolaire selon 95,14% des jeunes !** », approuvé par l’Agora du 27 avril 2020 ;
- Avis officiel « **Plan droits des femmes** », approuvé par l’Agora du 27 août 2020 ;
- Avis officiel « **Évaluation 2020 de la loi – Les sanction administratives communales** », approuvé par l’Agora du 17 septembre 2020 ;
- Avis officiel « **Les jeunes et la police - Comment tracer les contours d’une nouvelle relation ?** », approuvé par l’Agora du 7 octobre 2020 ;
- Avis officiel « **Avis officiel relatif à l’avant-projet de décret organisant une coordination et un renforcement des actions de la Communauté française en faveur d’une transition écologique** », approuvé par l’Agora du 09 décembre 2020.

AUTRES

- Site du Forum des Jeunes : <https://forumdesjeunes.be/>
- Le lien du questionnaire pour l’évaluation interne auprès de nos membres : https://docs.google.com/forms/d/1dCZWZh3c7DStmUZ_nRJJPNa6Dm3ILzNwH_MH3vydD8Ow/edit
- Déclaration de politique communautaire Fédération Wallonie-Bruxelles 2019-2024.



ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES JEUNES - ENQUÊTE EN LIGNE -

TEXTE D'INVITATION À RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Le moment est venu de procéder à la première évaluation externe du décret qui instaure le Forum des Jeunes.

Cette tâche est confiée à l'Observatoire des politiques culturelles et à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse, deux services de recherche et d'évaluation de la FW-B.

Parmi les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions du Forum, il semble important, pour les Observatoires, de recueillir l'avis de celles et ceux qui contribuent directement à la réalisation de ses missions : vous, les jeunes.

C'est pourquoi, vous êtes invité-e à remplir ce questionnaire pour le vendredi 17 septembre au plus tard. Les données collectées le seront à la seule fin de cette évaluation et ne seront pas transmises à des tiers. Les réponses sont par ailleurs anonymes et il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » réponse.

L'analyse des réponses sera complétée par une démarche qualitative reposant sur l'organisation d'un focus group en présentiel (lieu à préciser) fin septembre. Ce focus group rassemblera une dizaine de jeunes impliqués dans le Forum et permettra d'approfondir les premiers résultats.

L'ensemble des résultats de cette évaluation externe seront ensuite transmis à la Ministre de la Jeunesse et au Gouvernement en janvier 2022.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre précieuse participation à cette enquête.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire :
anne-rose.gillard@cfwb.be – dominique.rossion@cfwb.be

1. DONNÉES D'IDENTIFICATION DES RÉPONDANT.E.S

** signifie que les réponses sont obligatoires pour poursuivre le questionnaire*

1. Âge *

Veillez écrire votre réponse ici :

-

2. Genre *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- F
- M
- X

3. Province du domicile *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Brabant wallon
- Bruxelles
- Hainaut
- Liège
- Luxembourg
- Namur
- Je n'habite pas en Fédération Wallonie-Bruxelles

4. Quelle est actuellement votre occupation principale ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Je suis aux études (niveau secondaire ou supérieur) ou en formation
- Je travaille
- Je suis à la recherche d'un emploi
- Autre

5. Quel est actuellement votre niveau de diplôme le plus élevé ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Certificat d'études de base (primaire)
- Certificat d'études du secondaire inférieur
- Certificat d'études du secondaire supérieur
- Baccalauréat
- Master
- Master de spécialisation

- Doctorat

6. Étiez-vous déjà membre du Conseil de la Jeunesse de la Communauté française (CJCF) qui a précédé le Forum des Jeunes ? *

- Oui
- Non

7. Depuis combien de temps êtes-vous actif/-ve au Forum des Jeunes ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Moins de 6 mois
- Entre 6 mois et un an
- Plus d'un an

8. Comment avez-vous connu l'existence du Forum ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- J'étais déjà membre du Conseil de la Jeunesse de la Communauté française (CJCF)
- Via une association (mouvement de jeunesse, Maison de Jeunes, centre d'hébergement, AMO ...)
- Via l'école
- Par les réseaux sociaux
- Par mes proches (ami.e.s, famille)
- Par les médias traditionnels (journaux, télévision ou radio)
- Autre :

9. Que représente le Forum des Jeunes pour vous ?

Veillez sélectionner 3 réponses maximum :

- Une association comme une autre
- Un espace où je peux faire entendre ma parole, ce que je pense ...
- Un lieu où je peux réfléchir à des thèmes de société
- Un lieu d'apprentissage
- Un lieu où je m'amuse, je me distrais, je me détends avec d'autres jeunes
- Une expérience utile pour l'avenir (valorisable au niveau du CV par exemple)
- Autre :

10. Au sein du Forum, vous êtes ...

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Membre adhérent.e de l'asbl Forum des Jeunes
- Membres effectif/-ve de l'assemblée générale
- Membre effectif/-ve de droit de l'assemblée générale
- Membre de l'Agora
- Administrateur/-trice au sein du Conseil d'administration
- Je participe aux activités du Forum mais je ne suis pas encore membre

11. Êtes-vous en charge d'un ou de plusieurs mandats à titre personnel ou en tant que représentant d'une personne morale (hors mandats du Forum) au sein d'une ou plusieurs autres associations, mouvements ... ?

- Oui
- Non

12. Faites-vous partie intégrante d'un ou de plusieurs projets (ou Teams) au sein du Forum des Jeunes ?

- Un projet
- Plusieurs projets

13. Pouvez-vous qualifier, sur une échelle de 1 à 10 (1=faible implication ; 10=très forte implication) l'intensité de votre implication au sein du Forum ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

2. Les missions du forum

L'évaluation externe du Décret qui instaure le Forum des Jeunes porte notamment sur les missions qui ont été assignées à l'instance (article 19 du décret). Les questions qui suivent visent ainsi à recueillir votre avis sur la réalisation de ces missions et sur leur contenu.

Mission 1 : émettre des avis

La première mission du Forum des Jeunes est d'« émettre des avis dans les matières qui concernent la jeunesse ». Ces avis peuvent être produits d'initiative ou en

réponse à une demande du Gouvernement. Depuis la mise en œuvre du Décret, six avis ont été publiés concernant respectivement les thématiques suivantes : l'éducation aux médias, jeunes et police, les sanctions administratives communales (SAC), l'alimentation durable, le plan «droits des femmes », l'avant-projet de décret organisant une coordination et un renforcement des actions de la Communauté française en faveur d'une transition écologique. Les quatre premiers ont été réalisés à l'initiative du Forum, les deux derniers à la demande du Gouvernement de la FWB.

14. Pour rencontrer l'objectif de porter la parole de tous les jeunes de la FWB, cette mission vous semble-t-elle ... ? *

- Tout à fait pertinente
- Pertinente
- Peu pertinente
- Pas du tout pertinente

15. Avez-vous participé à la production d'un ou de plusieurs avis émis par le Forum ?

- Oui, j'ai participé à la production d'un avis
- Oui, j'ai participé à la production de plusieurs avis
- Non, je n'ai pas participé à la production d'un ou de plusieurs avis

15. b. Si oui à la question 15, quelle était votre implication dans la production de cet(ces)avis ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- J'ai été consulté.e sur la thématique pour donner mon avis
- J'ai organisé le processus de récolte et/ou de traitement des données dans le cadre de la consultation
- J'ai contribué à la rédaction et/ou la relecture de l'avis
- J'ai contribué à la diffusion de l'avis
- J'ai assuré le suivi auprès des décideurs/décideuses

16. Selon vous, quel était le degré de pertinence des thématiques retenues pour les avis du Forum au vu des préoccupations des jeunes dans leur diversité en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Tout à fait pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Je ne sais pas
Éducation aux médias					
Jeunes et police					

Sanctions administratives communales (SAC)					
L'alimentation durable					
Plan « droits des femmes »					
Avant-projet de décret organisant une coordination et un renforcement des actions de la Communauté française en faveur d'une transition écologique					

17. Au travers des avis rendus par le Forum, estimez-vous que la parole des jeunes a été entendue par les autorités politiques ?

- Oui complètement
- Oui partiellement
- Non pas du tout

18. En conclusion, selon vous, pour remplir cette première mission ... *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Tout à fait satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant	Sans avis
le nombre d'avis produits d'initiative par le Forum depuis sa création est ...					
le nombre d'avis demandé par le Gouvernement au Forum depuis sa mise en œuvre est ...					
la qualité des avis produits par le Forum depuis sa mise en œuvre est ...					

3. Les missions du forum

Mission 2 : mener et promouvoir des initiatives de participation citoyenne

La deuxième mission du Forum des Jeunes est de « mener et promouvoir des initiatives de participation citoyenne des jeunes en vue de contribuer à la diversité pour l'ensemble des

jeunes de la Communauté française ». Dans cet ordre d’idée, le Forum des Jeunes a mis sur pied une série d’initiatives telles que les journées « Contre-courant », les enquêtes destinées à nourrir les avis, des campagnes sur les réseaux sociaux, la possibilité de participer à un projet ou à une team ... et ce, notamment dans le contexte de la crise COVID.

19. Pour rencontrer l’objectif de porter la parole de tous les jeunes de la FWB, cette seconde mission vous semble-t-elle ... ? *

- Tout à fait pertinente
- Pertinente
- Peu pertinente
- Pas du tout pertinente

20. Avez-vous pris part à une ou plusieurs initiatives de participation citoyenne (journées Contre-courant, enquêtes destinées à nourrir les avis, campagnes sur les réseaux sociaux, participation à un projet ou à une team, etc.) organisées par le Forum des Jeunes, en présentiel ou en distanciel ?

- Oui, à une initiative
- Oui, à plusieurs initiatives
- Non

20.b. Si oui à la question 20, selon vous, les jeunes qui prennent part aux initiatives de participation citoyenne organisées par le Forum sont-ils représentatifs de la diversité des jeunes de la FW-B en matière de :

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Tout à fait	Plutôt	Pas du tout
genre			
âge visé par le décret (entre 16 et 30 ans)			
de provenance géographique			
de provenance socio-économique			
d’origine socio-culturelle			

21. Avez-vous contribué à l’organisation d’une ou de plusieurs initiatives de participation citoyenne ?

- Oui, à une initiative
- Oui, à plusieurs initiatives
- Non

21.b. Si oui à la question 21, sur une échelle de 1 à 10 (1 = faible implication ; 10 = très forte implication) quel a été votre degré d'implication dans l'organisation de cette (ces) initiative(s) ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

22. Parmi les jeunes de la FW-B, le Forum des Jeunes est-il suffisamment connu ?

- Oui
- Non

23. Quels sont les freins potentiels à la participation des jeunes aux initiatives de participation citoyenne du Forum ?

Veillez sélectionner 3 réponses maximum :

- Manque de temps
- Manque de moyens financiers
- Manque d'information
- Difficultés linguistiques (Ne parle pas le français)
- Manque de moyens techniques (GSM, PC, connexion ...)
- Pas de moyens de locomotion pour participer activement aux initiatives sur le terrain
- Absence de mesures afin de pourvoir à la prise en charge des jeunes porteurs d'un handicap
- Sentiment de ne pas être à sa place
- Localisation géographique des initiatives
- Difficulté pour s'exprimer en public/prendre position
- Je n'identifie aucun frein particulier

24. En conclusion, selon vous, pour remplir cette seconde mission ... *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Tout à fait satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant	Sans avis
le nombre d'initiatives de participation citoyenne est ...					

la qualité des initiatives de participation citoyenne est ...					
---	--	--	--	--	--

2. Les missions du Forum

Mission 3 : représenter les jeunes au niveau national et international

La troisième mission du Forum des Jeunes est de « représenter les jeunes de la Communauté française lors de réunions au niveau national et international, à l'exception des matières sectorielles exclusivement dévolues à la CCOJ et à la CCMCJ ».

25. Pour rencontrer l'objectif de porter la parole de tous les jeunes de la FWB, cette troisième mission vous semble-t-elle ... ? *

- Tout à fait pertinente
- Pertinente
- Peu pertinente
- Pas du tout pertinente

26. Depuis le 1^{er} janvier 2020, êtes-vous (ou avez-vous été) mandaté.e par le Forum des Jeunes dans une instance nationale ou internationale ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Oui, dans une instance nationale
- Oui, dans une instance internationale
- Non

27. Le Forum assure-t-il une information relative aux travaux menés dans les instances nationales et internationales ?

- Oui
- Non

28. En conclusion, selon vous, pour remplir cette troisième mission ... *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Tout à fait satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant	Sans avis
le nombre d'instances nationales dans lesquelles le Forum est représenté est ...					
le nombre d'instances internationales					

dans lesquelles le Forum est représenté est ...					
--	--	--	--	--	--

2. LES MISSIONS DU FORUM : CONCLUSION

29. Pour rencontrer l'objectif de porter la parole de tous les jeunes de la FWB, pensez-vous qu'une ou plusieurs missions supplémentaires devraient être confiées au Forum ?

- Oui
- Non

29.b. Si oui à la question 29, laquelle ou lesquelles ?

.....

3. FORMER LES CRACS

Dans le décret, la mission transversale du Forum des Jeunes est de former des « CRACS », des jeunes citoyens, responsables, actifs, critiques et solidaires.

30. Quelle importance revêt cette mission selon vous ?

- Très importante
- Importante
- Peu importante
- Pas importante

31. Pour remplir cette mission transversale, le travail mené par le Forum (événement contre-courant, avis, teams, activités, ...) est :

- Tout à fait satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant
- Sans avis

4. POUR TERMINER ...

Nous vous remercions vivement d'avoir complété ce questionnaire. Comme indiqué en introduction, l'analyse des réponses fera l'objet d'une discussion avec un groupe plus restreint de jeunes. Ce focus group aura lieu le 29/9 ou le 1/10/2021. Si plus de 10 jeunes nous font part de leur intérêt pour cette rencontre, une sélection sera réalisée par nos soins pour assurer une diversité des profils.

Si vous souhaitez être recontacté.e pour faire partie de ce focus group, merci de nous laisser votre adresse mail. Celle-ci ne sera pas prise en compte dans notre base de données pour le traitement afin de vous assurer l'anonymat.

Je me porte volontaire et vous pouvez me contacter à l'adresse suivante :

.....

Je suis libre pour une réunion en présentiel à Bruxelles (lieu à préciser) :

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Le mercredi 29 septembre 10h-12h30
- Le mercredi 29 septembre 13h30-16h
- Le mercredi 29 septembre 17h19h30
- Le vendredi 1^{er} octobre 13h30-16h
- Le vendredi 1^{er} octobre 17h-19h30

Merci d'avoir complété ce questionnaire.



ANNEXE 3

ENQUÊTE EN LIGNE - ANALYSE DES RÉSULTATS -

VERSION 23/11/2021

1. ÉLÉMENTS DE CADRAGE DE L'ENQUÊTE

A. OBJET ET PÉRIMÈTRE DE L'ENQUÊTE

Nous souhaitons, dans le cadre de la présente évaluation, recueillir le point de vue des bénéficiaires directs des actions du Forum, à savoir les jeunes.

Cependant, compte tenu de la récente création du Forum (janvier 2020), de l'arrivée peu après du Covid-19 qui a mis à mal l'éventail des activités qu'il était possible de mettre en œuvre et du délai imparti aux Observatoires pour réaliser l'évaluation, il ne nous a pas été possible d'envisager de déployer une enquête d'envergure auprès de la population des 16-30 ans (tranche d'âge couverte par le décret). Nous avons donc décidé de nous limiter aux jeunes ayant participé aux activités du Forum.

Quatre questions de recherche ont guidé l'élaboration du questionnaire :

- Quel est le profil des jeunes qui répondent favorablement aux initiatives du Forum ?
- Quel regard les jeunes portent-ils sur les missions du Forum ?
- Comment les jeunes s'impliquent-ils dans les initiatives du Forum ?
- Quels seraient les freins à une plus large participation des jeunes ?

B. MÉTHODOLOGIE

C'est le questionnaire administré en ligne qui a semblé le plus approprié pour récolter un maximum de données.

Pour la phase de test, mis en œuvre entre le 24 et le 30 août 2021, les Observatoires ont pu compter sur la collaboration de 5 jeunes (4 nouveaux membres adhérents du Forum et un membre du CA) qui ont bien voulu se prêter au jeu de la mise à l'épreuve du questionnaire. Cette étape était primordiale. Elle a en effet permis de s'assurer de la clarté des questions (sont-elles correctement formulées ?), de leur compréhension (sont-elles accessibles ?) et de la bonne navigation au sein du questionnaire en ligne (filtres adéquats). Nous avons, à l'issue de ce test, effectué quelques adaptations mineures au questionnaire.

L'enquête a ensuite été envoyée le 1^{er} septembre au départ des adresses de courriers électroniques des jeunes ayant déjà participé aux activités du Forum. C'est le secrétariat du Forum qui s'est chargé du mailing et des relances.

Nous avons clôturé l'enquête le 17 septembre, après avoir procédé à deux relances (le 10 septembre et le 17 septembre).

Au total, sur les 115 jeunes contactés, nous avons recueilli 32 questionnaires complétés, soit un taux de réponse de 28%.

Il s'agit ici de présenter les résultats en termes de statistiques descriptives (répartition des répondants), à savoir : un tableau de fréquence/pourcentage pour chacune des variables (questions) de l'enquête.

D'ordinaire, dans les enquêtes, il est intéressant de croiser certaines variables entre elles afin de vérifier l'existence d'un lien de dépendance entre les variables (par exemple le fait que telle modalité de réponse soit liée au genre).

Dans cette perspective, il s'agit de réaliser un test du Khi-carré (d'indépendance) – test qui permet de déceler s'il y a ou non relation entre deux variables nominales – ainsi que du V de Cramer qui mesure l'intensité de la relation entre les deux variables. La valeur du V de Cramer se situe toujours entre 0 et 1. Plus elle est proche de 0, plus il y a indépendance entre les deux variables. Plus elle se rapproche de 1 (cas de complète dépendance), plus la relation entre les deux variables est forte. Cependant, précisons que dans des analyses de type sociologique, il est rare d'avoir des associations qui dépassent les 0,4 ou 0,5. Autrement dit, une association de 0,3 peut en général déjà être considérée comme forte.

Le résultat du Khi-carré (existence d'une relation significative ou non) est subodoré au fait que le test soit fiable (robuste). Cette fiabilité suppose qu'il y ait dans les croisements, un nombre suffisant de répondants présentant les deux modalités de réponses croisées (par exemple dans le cas d'un croisement entre le genre et l'occupation principale, assez de femmes aux études, assez d'hommes aux études, assez de femmes en emploi, assez d'hommes en emploi... au sein des répondants). Or, dans la présente enquête, bien que le nombre de répondants au regard du nombre de jeunes

interrogés soit satisfaisant, il est peu élevé pour garantir, dans la plupart des croisements, un nombre suffisant de répondants présentant les modalités croisées. Par conséquent, la plupart des résultats du test du Khi-carré ne sont pas fiables ; lorsqu'ils le sont, nous le mentionnerons spécifiquement.

S'agissant d'une première enquête, nous avons cependant pris la décision de présenter certains croisements en nous limitant à ceux effectués avec les variables de profil (âge, sexe, province d'habitation, occupation principale, ancienneté au sein du Forum, le fait d'avoir été membre du Conseil de la Jeunesse), lorsqu'ils semblent fournir une hypothèse explicative qui à ce stade ne pourra bien entendu pas (à quelques exceptions près et qui seront spécifiquement mentionnées) être extrapolée à l'ensemble des jeunes (pour la raison invoquée plus haut) mais supposera d'être validée à l'avenir, dans une plus large enquête.

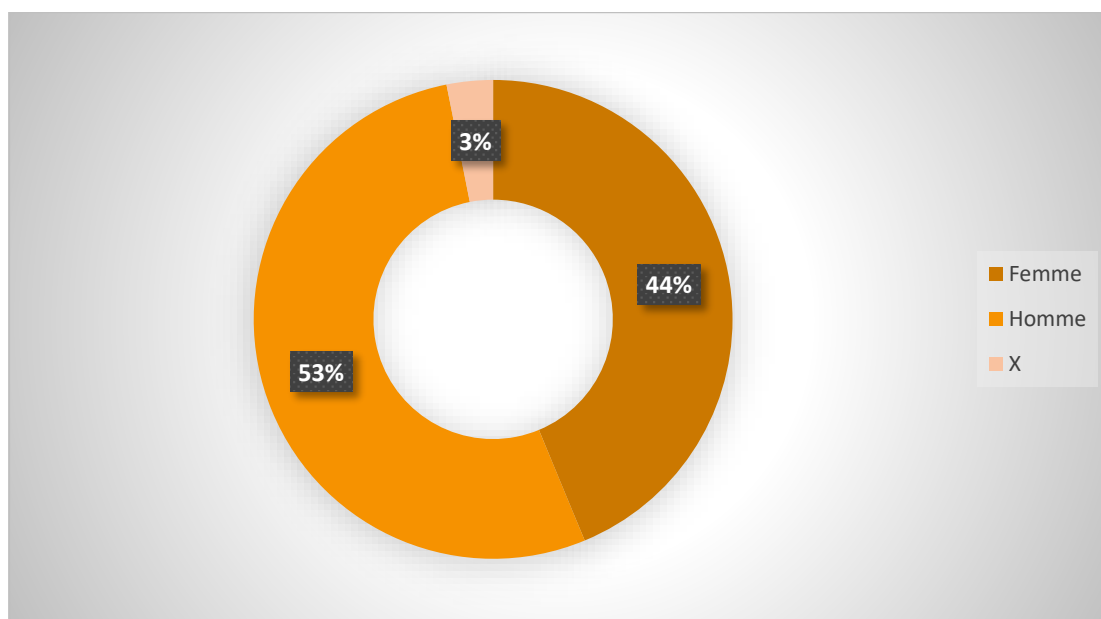
2. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Profil des répondants

Le taux de réponse global à l'enquête (28%) est satisfaisant, néanmoins, s'agissant d'une enquête sur base volontaire, il n'est pas question ici de mesurer la représentativité des répondants au sens statistique du terme.

Toutefois, nous souhaitons nous assurer de la diversité des répondants de manière à ce que les résultats reflètent au mieux leurs réalités. Pour ce faire, nous allons présenter ci-dessous le profil des répondants sur base de différentes variables.

A) GENRE



Parmi les répondants à notre enquête il y a une part plus importante d'hommes que de femmes.

B) ÂGE

Age	Fréquence	Pourcentage
19	3	9%
20	4	13%
21	2	6%
23	4	13%
24	4	13%
25	3	9%
26	4	13%
27	1	3%
28	3	9%
29	1	3%
30	1	3%
32	1	3%
36	1	3%
Total	32	100%

Le Décret relatif au Forum des Jeunes cible les 16-30 ans ; parmi les répondants à notre enquête il n'y a pas de jeunes entre 16 et 18 ans, par contre, nous constatons la présence de deux jeunes de plus de 30 ans.

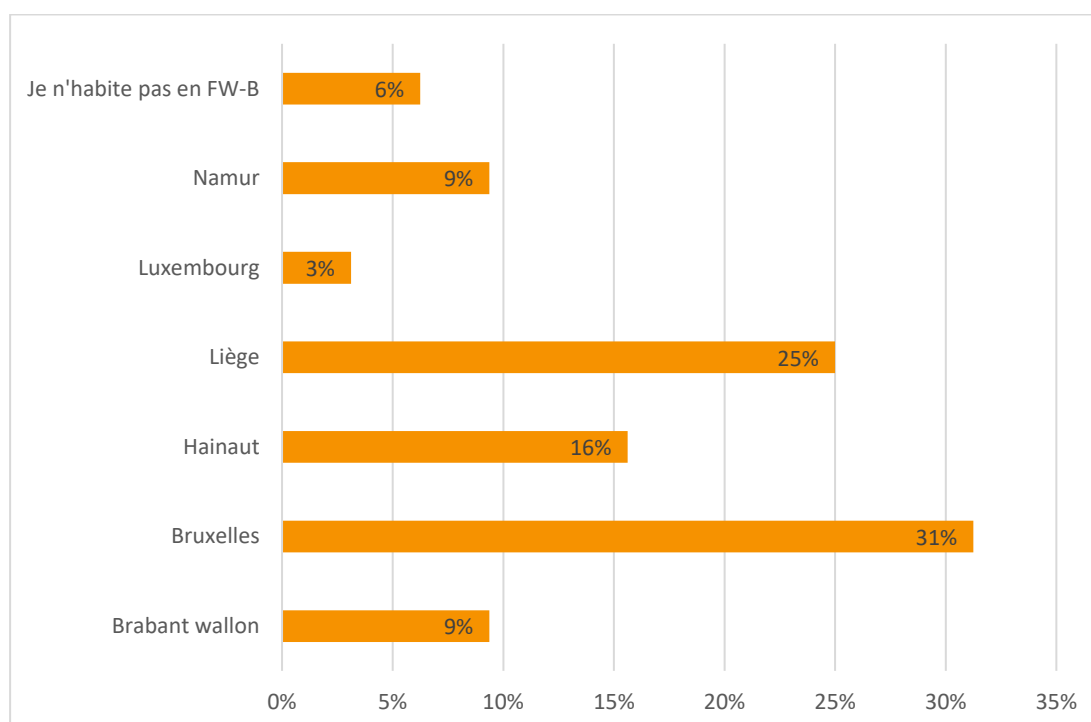
L'âge moyen est de 24,5 ans et la médiane²⁴ se situe à 24 ans.

Parmi les répondants, les hommes ont un âge moyen légèrement supérieur à celui des femmes : 25 ans contre 23,5 ans.

C) LIEU D'HABITATION

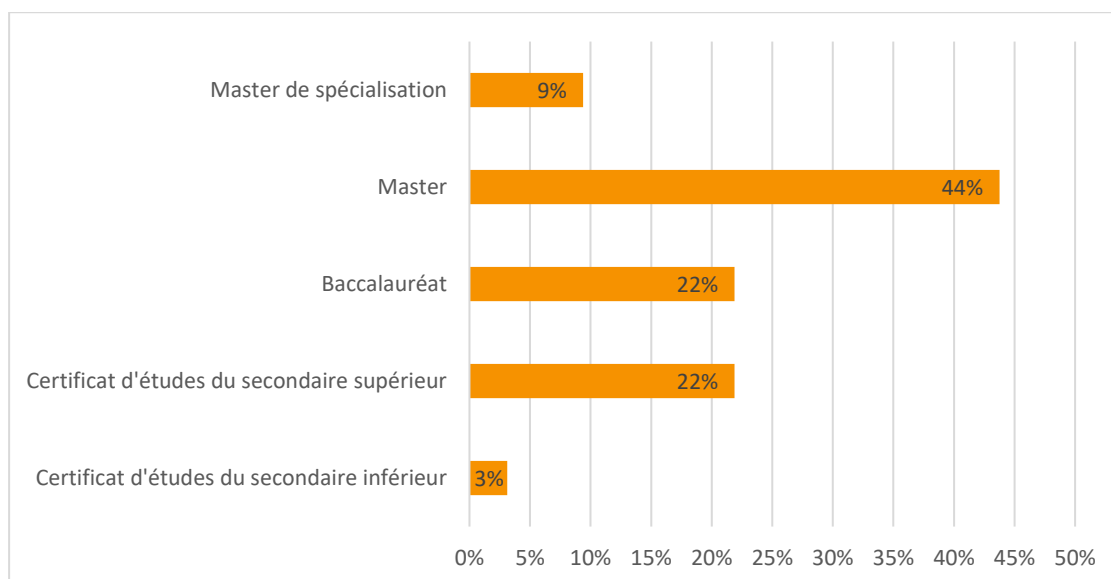
C'est la province du lieu de résidence qui a été choisie comme référence ici.

Comme le montre le graphique ci-dessous, toutes les provinces sont représentées mais la moitié des répondants à notre enquête vivent en province de Liège ou à Bruxelles.



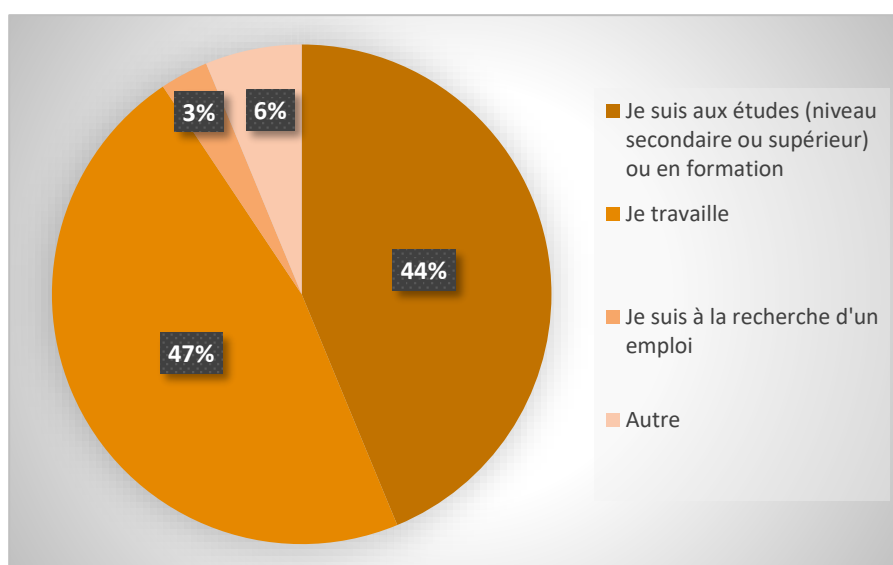
²⁴ En statistique descriptive, la médiane est la valeur qui partage une distribution ordonnée de valeurs (salaires, chiffres d'affaires...) en deux parties égales.

D) NIVEAU DE DIPLÔME



Nous avons demandé aux jeunes quel était le plus haut niveau de leur diplôme obtenu. Il s'avère que 3/4 des jeunes ont entamé et/ou terminé des études supérieures et plus de la moitié ont d'ores et déjà obtenu leur master/master de spécialisation. En outre, comme démontré au point suivant, la part des jeunes au niveau d'étude élevé devrait encore augmenter puisque près de la moitié des répondants se déclarent encore aux études ou en formation.

E) OCCUPATION ACTUELLE



Les répondants à notre enquête se répartissent quasiment à parts égales entre ceux qui travaillent déjà (47%) et ceux qui sont encore aux études (44%).

Deux jeunes optent pour le « autre » ; le premier mentionne être à la fois en formation (promotion sociale) et à la recherche d'un emploi, le second est en recherche de formation.

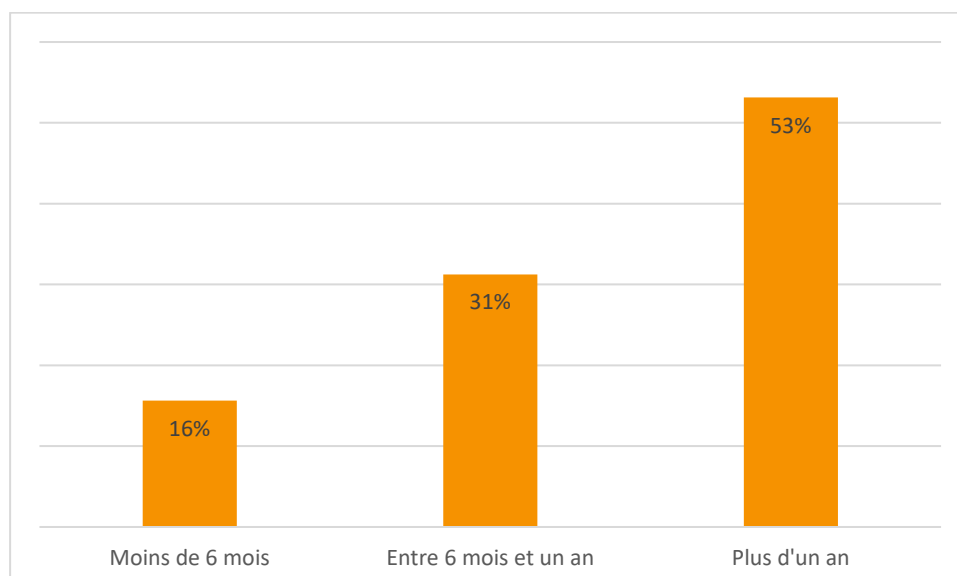
Le croisement entre l'occupation et le niveau de diplôme obtenu indique que :

- 80% des jeunes qui travaillent ont soit un master soit un master de spécialisation ;
- 57% des jeunes qui sont encore aux études ou en formation ont déjà obtenu soit un baccalauréat soit un master.

L'adhésion au Forum

70% des jeunes qui nous ont répondu sont des nouveaux membres, ils n'étaient pas membres du Conseil de la Jeunesse de la Communauté française (CJCF) qui a précédé le Forum des Jeunes.

L'existence du Forum est récente, et comme le montre le graphique ci-dessous les répondants ont différents niveaux d'ancienneté, ce qui nous permet de formuler l'hypothèse selon laquelle les résultats obtenus dans notre enquête reflètent une certaine diversité des points de vue et des expériences vécues.



Les membres les plus anciens ont une moyenne d'âge plus élevée que celle des nouveaux membres (moins d'un an d'ancienneté) : respectivement 25,5 ans contre 23 ans.

Par contre, il n'y a pas de lien entre l'ancienneté et le genre.

Parmi les propositions que nous avons formulées, c'est avant tout au travers des réseaux sociaux que les jeunes (47% de nos répondants) prennent connaissance de l'existence du Forum ; viennent ensuite les associations (31%) comme les mouvements de jeunesse, Maisons de Jeunes, centres d'hébergement, AMO... ; et les proches (25%). À noter que l'école ou encore les médias traditionnels (journaux, télévision ou radio) ne sont cités que par 3% des jeunes.

À noter que près de deux tiers des jeunes ne sélectionnent qu'un seul canal d'information.

Les croisements effectués indiquent qu'il n'y a pas de lien entre le choix des réseaux sociaux comme canal d'information par lesquels les jeunes ont eu connaissance du Forum et le genre ou l'occupation actuelle des jeunes (les réponses à cette question ont été reclassées pour les croisements en une variable binaire : aux études/plus aux études).

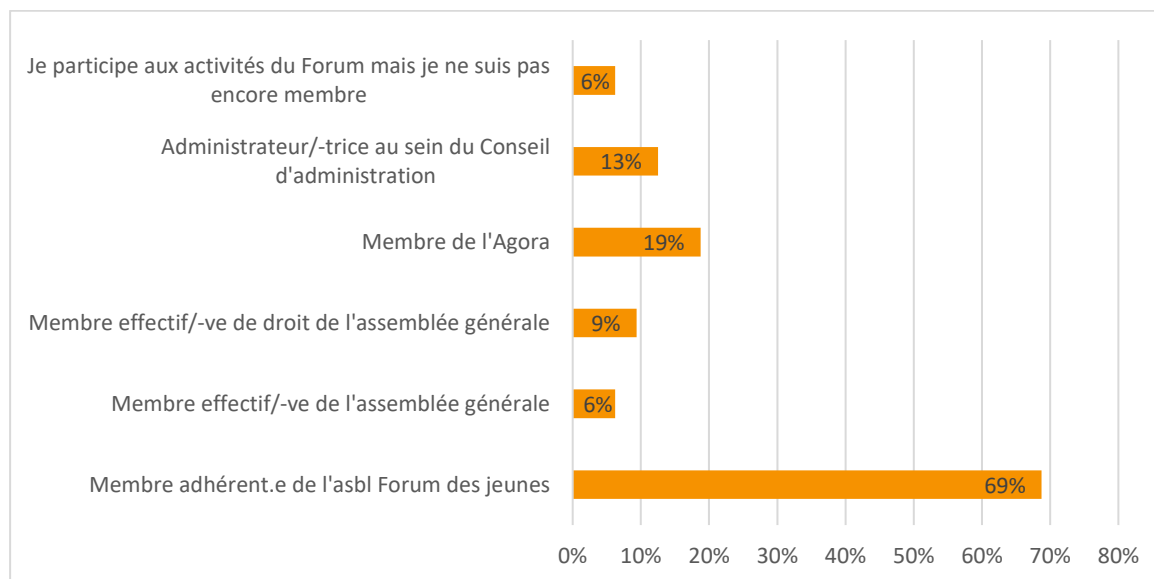
L'âge moyen des répondants ayant connu l'existence du Forum via les réseaux sociaux est inférieur à celui calculé sur l'ensemble des répondants : 23 ans contre 24,5 ans. À l'inverse, il est supérieur au sein des répondants ayant déclaré avoir connu le Forum via une association ou via leurs proches (26 ans dans les deux cas).

Pour les jeunes, le Forum est avant tout un espace où ils peuvent faire entendre leur parole, dire ce qu'ils pensent (66%) et un lieu où ils peuvent réfléchir à des thèmes de société (66%). Il est aussi considéré comme une expérience utile pour l'avenir (63%), par exemple en le valorisant dans un CV, ou encore comme un lieu d'apprentissage (47%).

Les croisements effectués nous permettent de compléter ces résultats :

- Parmi ceux qui déclarent que le Forum est un lieu où ils peuvent réfléchir à des thèmes de société, il y a une plus forte proportion de répondants qui sont en emploi (71% contre 63% aux études). Pour les autres propositions, le choix des répondants n'est pas lié à leur occupation actuelle ;
- Il y a une plus grande proportion de femmes qui considèrent que le Forum est avant tout un espace où elles peuvent faire entendre leur parole (71% contre 59% pour les hommes). Cette différence s'observe également, mais dans une moindre mesure, pour celles et ceux ayant déclaré que le Forum est un lieu où ils peuvent réfléchir à des thèmes de société ;
- Considérer que le Forum est un lieu d'apprentissage n'est pas lié au genre ;
- La moyenne d'âge des répondants varie peu parmi les propositions : de 23,5 ans pour ceux qui considèrent le Forum comme un lieu d'apprentissage à 25 ans pour ceux qui y voient un espace où ils peuvent faire entendre leur parole.

L'implication dans le Forum



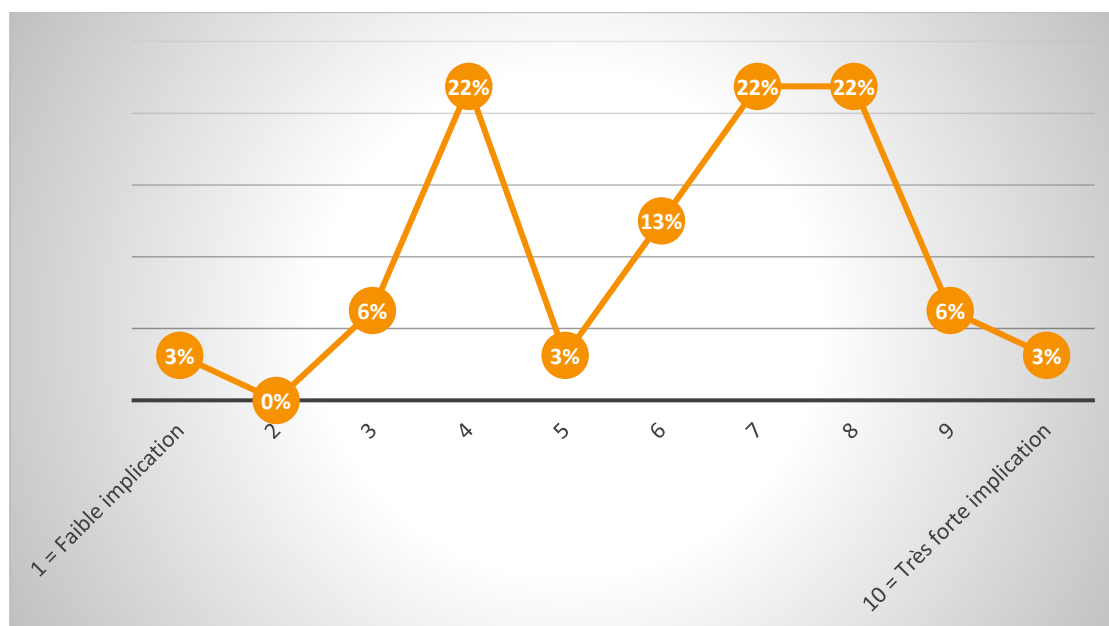
Plus de deux-tiers des répondants à l'enquête sont membres adhérents de l'asbl Forum des Jeunes. La proportion de femmes y est plus élevée (86% contre 53% pour les hommes) ainsi que celle des jeunes encore aux études (79% contre 56% pour ceux qui ne sont plus aux études). L'âge moyen des répondants est inférieur à celui observé sur l'ensemble des répondants (23 ans contre 24,5 ans).

Notons également que près d'un jeune sur cinq est membre de l'Agora.

Parmi les répondants, 37% sont, par ailleurs, en charge d'un ou de plusieurs mandats à titre personnel ou en tant que représentant d'une personne morale (hors mandats du Forum) au sein d'une ou de plusieurs autres associations, mouvements... La proportion d'hommes et de femmes y est quasiment équivalente (65% contre 64%) et l'âge moyen de ces jeunes est de 25 ans. Les croisements effectués indiquent par ailleurs que ce constat n'est pas lié à l'ancienneté ni à l'occupation actuelle des jeunes.

Enfin, nous avons interrogé les jeunes sur leur degré d'implication dans les projets du Forum : au sein de nos répondants, ils se répartissent à parts égales entre ceux qui font partie intégrante d'un seul projet ou de plusieurs. Pour ce faire, nous leur avons demandé de qualifier, sur une échelle de 1 à 10 l'intensité de leur implication au sein du Forum.

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'implication des jeunes est réelle : la moyenne est à 6/10.



S'il ne semble pas y avoir de différence dans l'intensité d'implication selon l'ancienneté au sein du Forum (elle est en moyenne de 5,2/10 pour ceux qui sont présents depuis moins d'un an et de 5,4/10 pour ceux qui y sont depuis plus d'un an), nous observons des différences en fonction du genre, de l'occupation actuelle et de la province dont sont issus nos répondants :

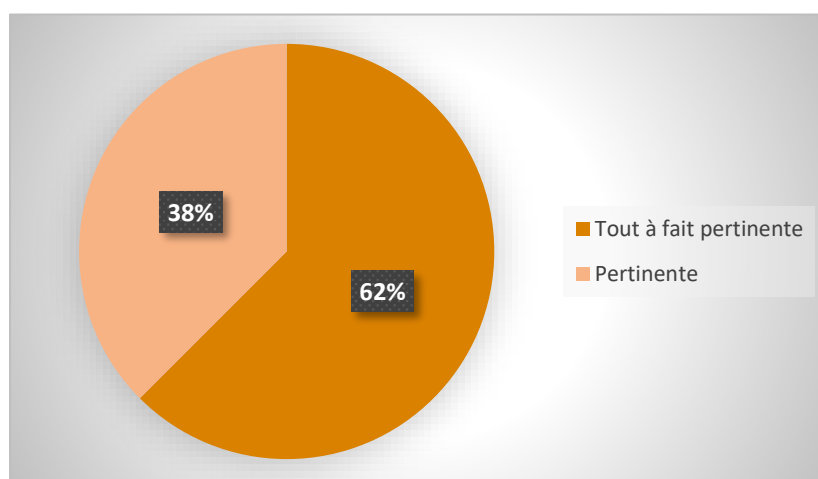
- l'implication semble plus élevée chez les femmes : la note moyenne est de 6,1/10 contre 4,7/10 pour les hommes ;
- les jeunes encore aux études s'impliqueraient davantage : la note moyenne est de 6,1/10 contre 4,6/10 pour ceux qui ne sont plus aux études ;
- les jeunes vivants dans le Hainaut sont ceux dont la note moyenne d'implication est la plus élevée (7,2/10) ; elle est de 6,5/10 pour les répondants du Brabant wallon, 6/10 pour les Namurois, 5/10 pour les Bruxellois, 4/10 pour les Luxembourgeois²⁵ et 3,9/10 pour les Liégeois.

²⁵ Pour rappel, un seul répondant a déclaré habiter dans cette province.

Les missions

MISSION 1 : ÉMETTRE DES AVIS

Comme le montre le graphique ci-dessous, cette première mission recueille l'unanimité des répondants en terme de pertinence pour rencontrer l'objectif de porter la parole de tous les jeunes de la FW-B.



Un quart des répondants à notre enquête déclarent ne pas avoir participé à la production d'avis.

Parmi les trois quarts qui déclarent y avoir participé, nous relevons :

- Que 44% ont participé à la production d'un seul avis et 31% à la production de plusieurs avis ;
- Que les femmes ont davantage participé à la production d'avis que les hommes (79% contre 71%) ;
- Que la participation à la production d'avis supposerait une certaine ancienneté dans le Forum : à une exception près, tous les jeunes présents au sein du Forum depuis plus d'un an ont participé à la production d'un ou de plusieurs avis ; la part est de 53% pour les jeunes présents depuis moins d'un an ;

- Que les jeunes qui ne sont plus aux études participent davantage à la production d'avis : 81% contre 64% ;
- L'âge moyen des jeunes qui participent à la production d'avis est proche de celui calculé sur l'ensemble des répondants (25 ans contre 24,5).

Comme l'indique le tableau ci-dessous, l'implication de ces jeunes est multiple :

	oui	non	total
J'ai été consulté.e sur la thématique pour donner mon avis	47%	53%	100%
J'ai organisé le processus de récolte et/ou de traitement des données dans le cadre de la consultation	44%	56%	100%
J'ai contribué à la rédaction et/ou relecture de l'avis	44%	56%	100%
J'ai contribué à la diffusion de l'avis	41%	59%	100%
J'ai assuré le suivi auprès des décideurs/décideuses	22%	78%	100%

S'il n'y a pas à mettre en exergue une contribution spécifique des jeunes qui prendrait le dessus sur les autres, notons toutefois que la contribution des jeunes dans cette première mission semble moins portée sur le suivi auprès des décideurs/décideuses... Ce constat nous amène à nous interroger sur l'opportunité qui leur est ou non offerte de pouvoir le faire.

Depuis son existence, le Forum a remis, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, une série d'avis. Nous avons souhaité recueillir le point de vue des jeunes sur le degré de pertinence des thématiques traitées au vu des préoccupations des jeunes dans leur diversité en FW-B.

Les résultats, regroupés dans le tableau ci-dessous, révèlent qu'une part importante de jeunes déclarent que le degré de pertinence de certaines thématiques retenues est élevé (pertinent, voire tout à fait pertinent) et cela concerne :

- Éducation aux médias (94%)
- Jeunes et police (91%)
- L'alimentation durable (94%)
- Le plan « droit des femmes » (100%)

Pour les deux autres thématiques (sanctions administratives et communales et transition écologique), les opinions sont plus partagées.

Notons que pour ce qui concerne les sanctions administratives et communales, la pertinence de la thématique est davantage reconnue par les répondants qui faisaient déjà partie du Conseil de la Jeunesse (70% d'entre eux déclarent que la thématique est pertinente, voire tout à fait pertinente. La part est de 50 % pour les autres répondants).

	Tout à fait pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Pas du tout pertinent	Je ne sais pas
Éducation aux médias	59%	35%	3%	0%	3%
Jeunes et police	66%	25%	6%	0%	3%
Sanctions administratives communales (SAC)	25%	31%	22%	0%	22%
Alimentation durable	72%	22%	3%	0%	3%
Plan droits des femmes	78%	22%	0%	0%	0%
Avant-projet de décret organisant une coordination et un renforcement des actions de la Communauté française en faveur de la transition écologique	59%	19%	9%	0%	13%

Notons enfin qu'une très large majorité des répondants (81%) estiment que la parole des jeunes, au travers de la production de ces avis, n'a été entendue que partiellement par les autorités politiques.

Pour conclure sur cette première mission, nous avons demandé aux jeunes de s'exprimer sur leur degré de satisfaction eu égard :

- au nombre d'avis produits d'initiative par le Forum ;
- au nombre d'avis produits par le Forum à la demande du Gouvernement ;

- à la qualité des avis produits par le Forum depuis sa mise en œuvre.

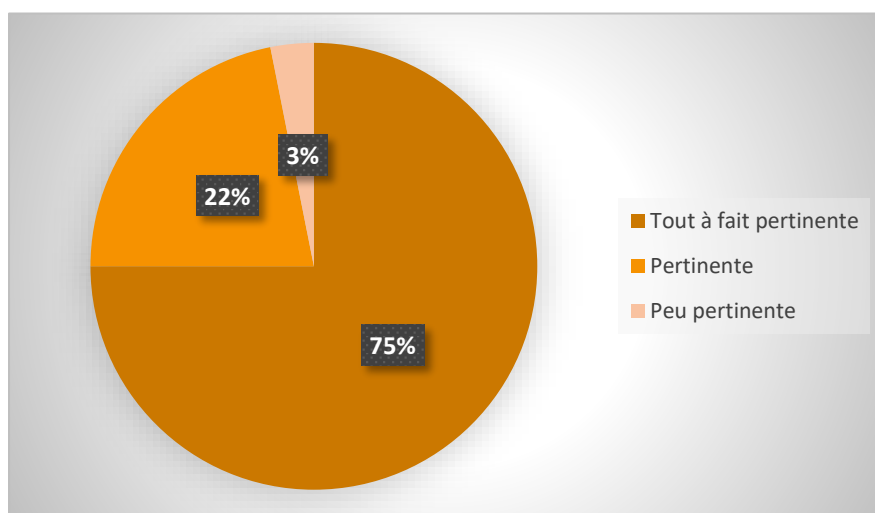
L'enquête révèle que ni la qualité des avis produits par le Forum ni le nombre d'avis produits par initiative ne sont remis en question (dans les deux cas, 94% déclarent qu'ils sont satisfaisants, voire tout à fait satisfaisants).

À l'inverse, le nombre d'avis demandé par le Gouvernement au Forum est jugé peu satisfaisant (28%), voire pas du tout satisfaisant (9%) par certains jeunes (16% n'émettent pas d'avis).

Parmi ces jeunes qui se disent peu, voire pas du tout satisfaits, 2/3 sont des jeunes qui étaient déjà présents au Conseil de la Jeunesse, près de ¾ sont des hommes, près de ¾ ne sont plus aux études, et l'âge moyen de ces jeunes est supérieur à celui des jeunes qui se déclarent satisfaits, voire très satisfaits (27 ans contre 23 ans).

MISSION 2 : MENER ET PROMOUVOIR DES INITIATIVES DE PARTICIPATION CITOYENNE

Comme c'était déjà le cas pour la première mission, la pertinence de la seconde mission est reconnue par les jeunes ayant participé à notre enquête.



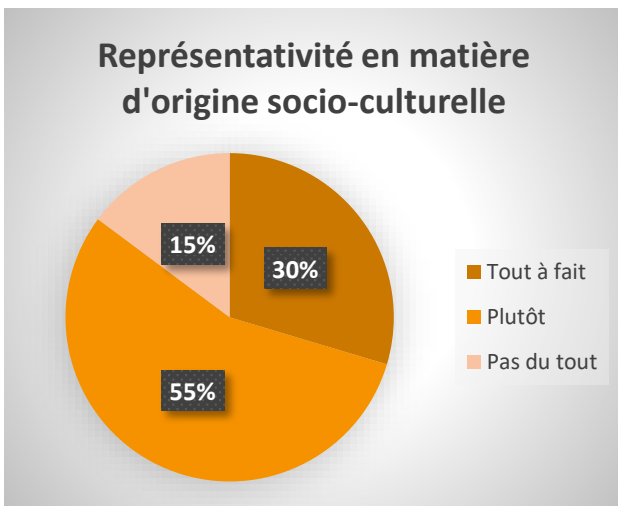
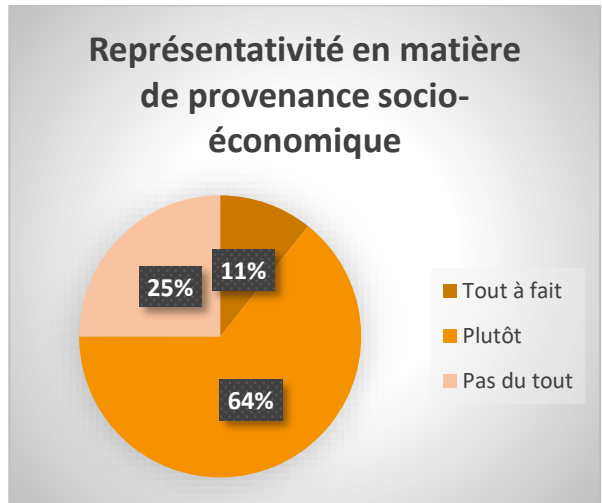
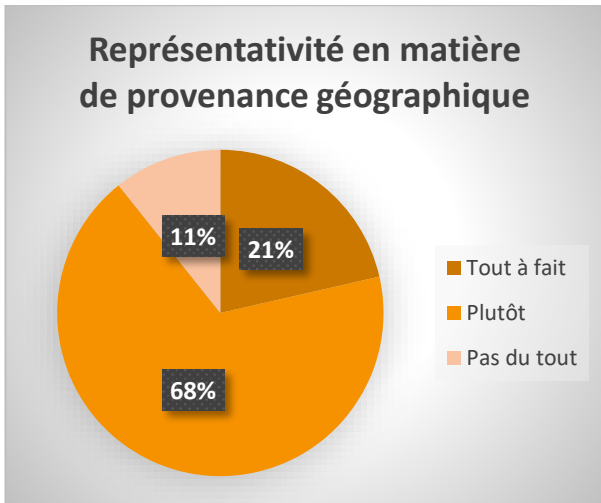
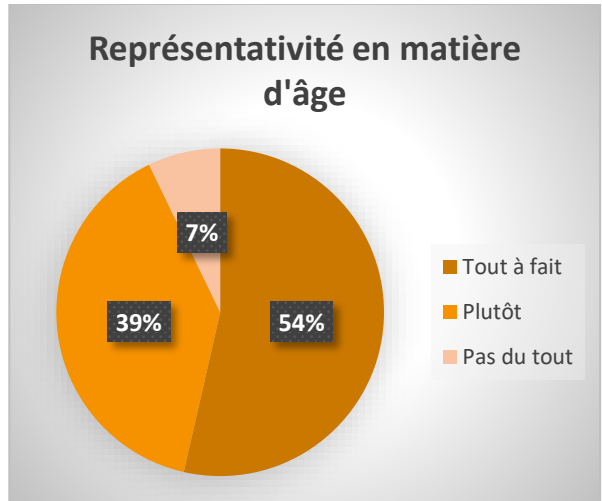
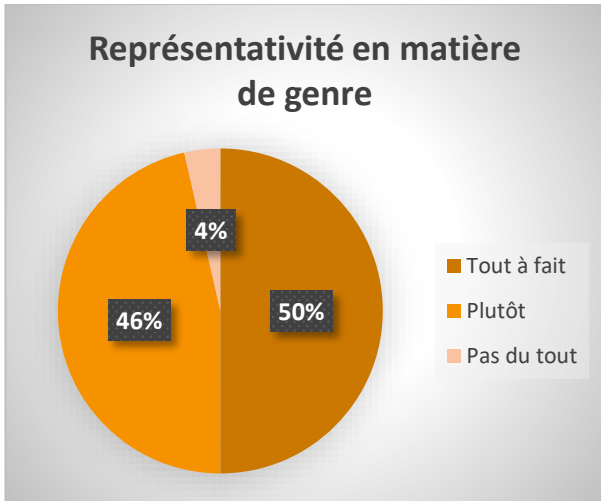
A) LA PARTICIPATION DES JEUNES

Les jeunes ont, dans une très large majorité (88%) pris part à une (19%) ou plusieurs (69%) initiatives de participation citoyenne (journée Contre-courant, enquêtes destinées à nourrir les avis, campagnes sur les réseaux sociaux, participation à un projet ou à une team...).

Une analyse plus détaillée nous révèle les éléments suivants :

- Toutes les femmes ayant répondu à notre enquête déclarent avoir participé à une ou plusieurs initiatives de participation citoyenne (pour les hommes, la part est de 75%) ;
- Tous les jeunes qui ont déclaré être aux études déclarent avoir participé à une ou plusieurs initiatives de participation citoyenne (pour les autres, la part est de 75%) ;
- Tous les jeunes qui vivent dans le Brabant wallon, le Hainaut ou le Luxembourg déclarent avoir participé à une ou plusieurs initiatives de participation citoyenne (la part est de 90% pour les Bruxellois, 75% pour les Liégeois et 67% pour les Namurois).

Dans cette enquête, nous souhaitons recueillir le point de vue des jeunes sur le profil du public qui prend part aux initiatives de participation citoyenne mises en œuvre par le Forum. Nous avons donc posé la question de la représentativité sous cinq angles : le genre, l'âge, la provenance géographique, la provenance socioéconomique, et l'origine socioculturelle.



Si la moitié des répondants déclarent que la participation des jeunes est tout à fait représentative en matière de genre et d'âge visé par le décret (pour rappel les 16 à 30 ans), les répondants sont plus mitigés quant à la représentativité en matière de

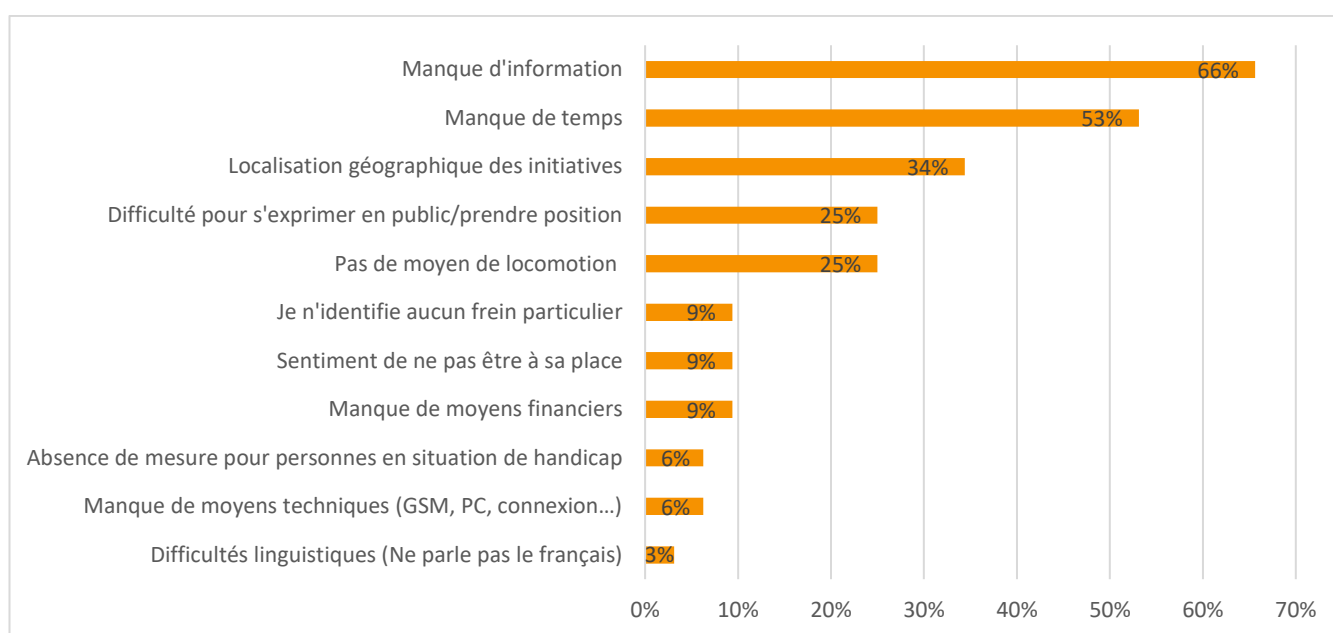
provenance géographique et encore davantage en matière d'origine socioculturelle et de provenance socioéconomique, où 1 jeune sur 4 estime que les jeunes qui participent aux initiatives citoyennes du Forum ne sont pas représentatifs des jeunes en FW-B, en matière de provenance socioéconomique.

Les croisements effectués laissent entrevoir les constats suivants :

- Les hommes et les femmes ont des points de vue assez similaires pour ce qui concerne la représentativité en matière de genre et d'âge. Par contre, il y a une part plus importante d'hommes que de femmes (respectivement 39% et 7%) qui estiment tout à fait satisfaisante la représentativité en matière de provenance géographique.
- L'ancienneté au sein du Forum et l'occupation actuelle conduisent à des points de vue différents lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur la représentativité en matière d'âge. Ainsi, 69% des membres présents au sein du Forum depuis moins d'un an déclarent qu'elle est tout à fait satisfaisante, la part est de 40% pour les membres depuis plus d'un an. Par ailleurs, ce sont les jeunes encore aux études qui estiment davantage que cette représentativité est tout à fait satisfaisante par rapport à ceux qui ne sont plus aux études (respectivement 71% et 25%).
- Parmi les jeunes ayant répondu que la représentativité en matière de provenance socioéconomique n'est pas du tout assurée, nous retrouvons une part plus importante de femmes que d'hommes (36% contre 15%), et une part plus importante de jeunes encore aux études (43% contre 8% pour ceux qui ne sont plus aux études).
- Parmi les jeunes ayant répondu que la représentativité en matière d'origine socioculturelle n'est pas du tout assurée, c'est l'inverse qui est observé en termes de genre : la part des hommes est cette fois plus élevée que celle des femmes (23% contre 7%). La tendance est la même mais moins prononcée pour l'occupation actuelle où la part des répondants encore aux études est de 14% contre 8%.

B) LES FREINS À LA PARTICIPATION

Nous avons interrogé les jeunes afin d'identifier quels pourraient être les freins à la participation des jeunes aux initiatives de participation citoyenne du Forum. Parmi les propositions que nous avons formulées, c'est le manque d'information et le manque de temps qui sont le plus souvent cités. En troisième position, citée par un tiers des répondants, est identifiée comme frein potentiel, la localisation géographique des initiatives.



Nous avons effectué des croisements pour chacune de ces trois propositions afin de voir dans quelle mesure les choix pouvaient être liés au profil du répondant.

Concernant le manque de temps, il apparaît qu'il n'y a aucun lien significatif avec le genre, l'ancienneté et l'occupation actuelle. Bien qu'il n'ait pas été possible d'obtenir un test robuste, il semblerait que le lieu de résidence oriente le choix vers cette proposition : ce frein a été identifié en plus grand nombre par les Luxembourgeois (100%), les Bruxellois (70%) et les Namurois (67%)²⁶. Notons également que ce sont les

²⁶ La part est de 40% pour les Hennuyers, 38% pour les Liégeois et 33% pour les répondants résidant dans le Brabant wallon.

répondants les plus âgés qui ont davantage sélectionné ce frein : l'âge moyen est de 25 ans (contre 23,5 ans pour ceux qui ne l'ont pas sélectionné).

Le manque d'information est, quant à lui, un frein davantage mis en exergue par les femmes (71% contre 59% pour les hommes) et les jeunes encore aux études (71% contre 63% pour ceux qui ne sont plus aux études). Ce frein est également mis en exergue par une plus grande proportion de Liégeois (88%) et de Hennuyers (80%)²⁷. À nouveau, ce sont les répondants les plus âgés qui ont davantage sélectionné ce frein : l'âge moyen est de 25 ans (contre 24 ans pour ceux qui ne l'ont pas sélectionné). Les tests ont permis d'écarter l'existence d'un lien entre l'ancienneté et le choix de cette proposition.

Enfin, pour ce qui concerne la localisation géographique des initiatives, elle est aussi mise en exergue davantage par les femmes (43% contre 29% pour les hommes) et les jeunes aux études (43% contre 25% pour ceux qui ne sont plus aux études). Il semble s'agir d'un frein davantage identifié par les plus jeunes parmi nos répondants : l'âge moyen est de 23 ans contre 25 ans pour ceux qui n'ont pas mis en exergue ce frein. Ce frein a été identifié par des répondants de toutes les provinces, cependant, c'est au sein des Hennuyers que la part est la plus faible (20%) et pour les Liégeois qu'elle est la plus élevée (50%).

C) L'IMPLICATION DES JEUNES DANS L'ORGANISATION

59% des jeunes ont déclaré s'être impliqués dans l'organisation d'une (25%) ou de plusieurs (34%) initiatives de participation citoyenne.

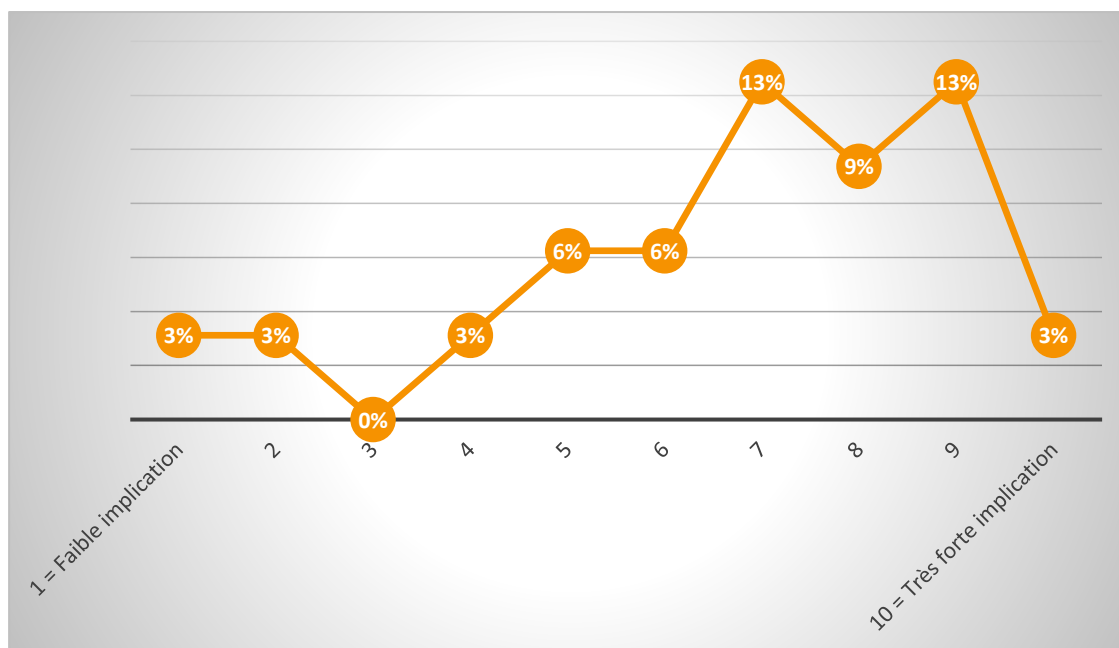
Ces jeunes sont issus de toutes les provinces, mais c'est à Liège que la part des jeunes y est la plus élevée (75%) et à Namur qu'elle est la plus faible (33%).

Ils sont, en moyenne, plus âgés que ceux qui ne s'impliquent pas dans l'organisation (25 ans contre 23 ans).

²⁷ La part est de 67% pour les Namurois, 50% pour les Bruxellois et 33% pour les répondants résidant dans le Brabant wallon.

Les tests nous permettent de confirmer l'absence de lien significatif avec le genre, l'ancienneté et l'occupation actuelle.

Nous avons également interrogé les jeunes sur leur degré d'implication dans l'organisation de ces initiatives de participation citoyenne : comme le montre le graphique ci-dessous l'implication des jeunes est réelle : la moyenne est à 6,7/10.



Les jeunes femmes ont, en moyenne, un degré d'implication plus élevé que celui des hommes : 7,1/10 contre 6/10.

Les jeunes Namurois se distinguent des jeunes des autres provinces avec un degré d'implication moyen de 9/10 alors que cela oscille entre 6/10 (Brabant wallon) et 6,7/10 (Hainaut) pour les autres provinces. Par contre, il y a peu de différence selon l'ancienneté dans le Forum (le degré d'implication est en moyenne de 7/10 pour ceux qui y sont depuis moins d'un an et 6,5/10 pour ceux qui y sont depuis plus d'un an) et l'occupation actuelle des jeunes (le degré d'implication est en moyenne de 6,9/10 pour ceux qui sont encore aux études et 6,4/10 pour ceux qui ne le sont plus).

D) LA NOTORIÉTÉ DU FORUM

À la question de savoir si le Forum des Jeunes est suffisamment connu, la réponse est presque unanime pour dire que non (91%).

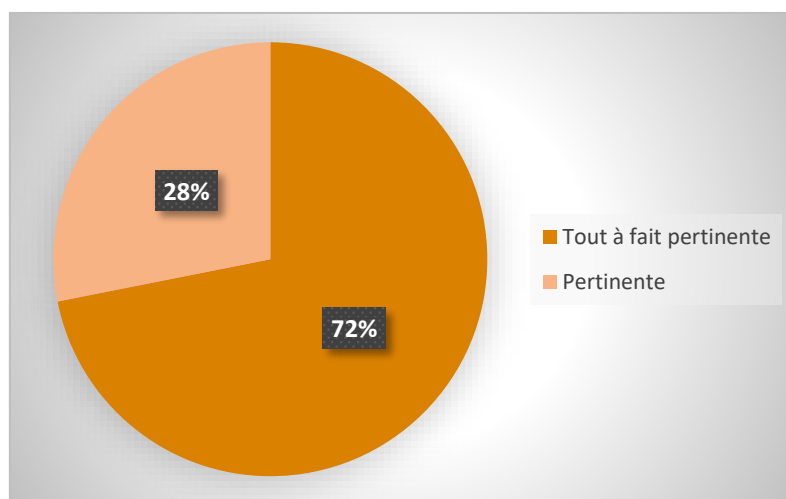
Pour conclure sur cette seconde mission, nous avons demandé aux jeunes de s'exprimer sur leur degré de satisfaction eu égard :

- au nombre d'initiatives de participation citoyenne organisées par le Forum ;
- à la qualité des initiatives de participation citoyenne organisées par le Forum.

L'enquête révèle que ni la quantité ni la qualité des d'initiatives de participation citoyenne organisées par le Forum ne sont remises en question (dans les deux cas, 84% déclarent qu'elles sont satisfaisantes, voire tout à fait satisfaisantes).

MISSION 3 : REPRÉSENTATION AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

La pertinence de la troisième mission du Forum est validée par les répondants à notre enquête.



11 répondants sur le total des 32 (soit 34%) ont déclaré être (ou avoir été) mandatés par le Forum des Jeunes uniquement dans une instance nationale (3 sur les 11), uniquement dans une instance internationale (6 sur les 11), dans une instance nationale et internationale (2 sur les 11).

Selon la quasi-totalité des jeunes (88%), le Forum relaye auprès des jeunes, l'information relative aux travaux menés dans les instances nationales et internationales.

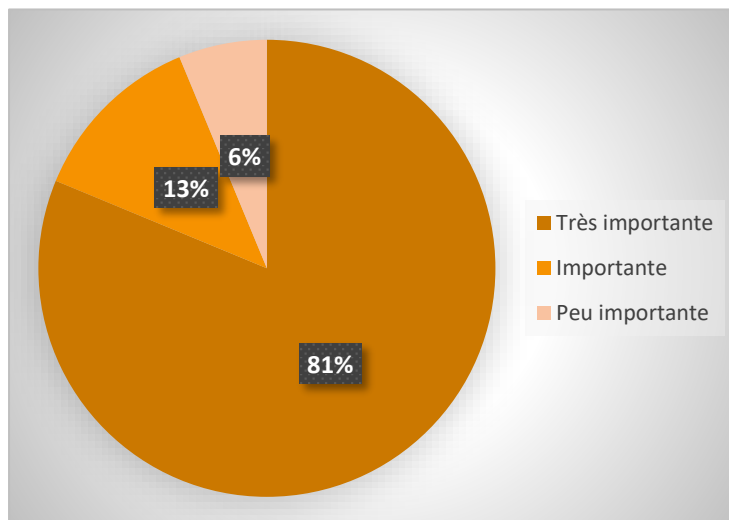
Pour conclure sur cette troisième mission, nous avons demandé aux jeunes de s'exprimer sur leur degré de satisfaction eu égard :

- au nombre d'instances nationales dans lesquelles le Forum est représenté ;
- au nombre d'instances internationales dans lesquelles le Forum est représenté.

L'enquête révèle qu'une part élevée des jeunes se déclarent satisfaits, voire tout à fait satisfaits du nombre d'instances nationales (88%) et internationales (84%) dans lesquelles le Forum est représenté.

MISSION TRANSVERSALE : FORMER DES CRACS

L'importance de cette mission transversale est reconnue par les jeunes ayant participé à notre enquête.



En outre, ils estiment que le travail mené par le Forum pour rencontrer cette mission transversale est satisfaisant (56%), voire tout à fait satisfaisant (41%).

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

Après avoir demandé aux jeunes de se positionner sur chacune des missions définies dans le décret, nous leur avons demandé s'ils pensaient qu'une ou plusieurs missions complémentaires devraient être confiées au Forum.

Le profil des jeunes qui ont répondu par l'affirmative (34%) présente les caractéristiques suivantes :

- Une part plus importante d'hommes que de femmes (35% contre 29%) ;
- Une part plus élevée de jeunes qui étaient déjà membres du Conseil de la Jeunesse (40% contre 32%) ;
- Une part plus importante de jeunes dont l'ancienneté est supérieure à un an au sein du Forum (41% contre 27%) ;
- Une part plus élevée de jeunes encore aux études (43% contre 19%).

Voici les propositions qui nous ont été formulées par ces jeunes :

- Former les jeunes dans certains domaines (prise de parole en public, communiquer efficacement sur les réseaux sociaux...) afin qu'ils puissent mieux faire entendre leur voix ;
- Une systématisation de la consultation du Forum par les décideurs politiques ;
- Mener un plaidoyer actif afin de voir aboutir les différentes revendications ;
- Élargissement du public cible (abaissement de la limite inférieure des 16 ans) ;
- Une meilleure intégration de la jeunesse dans les processus démocratiques qui les concernent ;
- Travailler plus spécifiquement sur les questions d'inégalités, sur la scolarité (et plus particulièrement les difficultés scolaires), les questions de genre et notamment le questionnement face à l'identité sexuelle.



ANNEXE 4

GRILLE D'ENTRETIEN POUR FOCUS GROUP AVEC L'ÉQUIPE DU FORUM DES JEUNES

VERSION 28/06/2021

Thèmes à aborder :

Pour faire connaissance.....

- Profil des membres de l'équipe
 - Formation initiale
 - Parcours professionnel
 - Fonction dans l'équipe
- Quelques mots sur les instances de gestion (CA et AG) et sur l'Agora
- Regard sur le décret (ne pas s'appesantir sur les aspects techniques du type problème de trésorerie lié au paiement des jetons de présence)

Les missions du Forum.....

- Émettre des avis
 - Comment se prend la décision des thèmes qui feront l'objet d'un avis d'initiative ? (lors des journées Contre-courant ?)
 - Quelles procédures sont mises en place pour remettre des avis ? (qui prend le leadership, comment s'organise le travail, quelle instance valide ?...= cellule d'avis ?)
 - Comment s'assure-t-on de la représentativité des 1.000 jeunes qui doivent être consultés ?
- Mener et promouvoir des initiatives de participation citoyenne
 - Quel est le profil des jeunes qui participent aux projets ?
 - Comment assurez-vous la diversité des profils ?
 - Comment valorisez-vous le travail qui est réalisé par les jeunes ?
- Représentation au niveau national et international
 - Où siège le Forum ? (plateforme internationale OK mais encore ?)
 - Quel rôle occupe le Forum dans ces instances ? (démarche proactive ?)
- Dans le ROI, ajout d'une mission : impulser et réaliser des projets s'inscrivant dans les axes stratégiques définis par l'AG

- Pourquoi cette mission supplémentaire ?
- Qu'en est-il une fois les projets terminés ?
- Comment est valorisé ce travail ?
- Quel regard portez-vous sur ces missions ? (leviers et obstacles)

L'évaluation des actions du Forum....

- Comment s'organise-t-elle ?
 - Fréquence
 - Questionnaire en ligne ?
 - Échantillonnage ou tous concernés ?
 - On a reçu une copie du formulaire, il y a des questions ouvertes et fermées, comment se fait l'analyse des retours ?

Le positionnement du Forum par rapport aux instances sectorielles CCOJ et CCMCJ.....

L'impact du Covid....

- Sur l'équipe
- Sur la réalisation des missions

Quelle vision pour le futur ?



ANNEXE 5

GRILLE D'ENTRETIEN POUR FOCUS GROUP AVEC LES JEUNES

VERSION 30/09/2021

1. ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Rappeler les éléments de contexte de notre évaluation.

Dire qu'on est bien conscient que le Forum est « jeune » et qu'avec la crise sanitaire il n'a pas pu faire autant que ce qui aurait pu être fait.

2. PROFIL DES JEUNES PRÉSENTS

Pour anticiper : partir des infos qu'on retrouve via l'enquête et on complète en séance pour ceux qu'on ne connaît pas :

- Âge
- Sexe
- Province
- Aux études ou en emploi
- Plus haut niveau de diplôme obtenu
- Déjà membre du Conseil de la Jeunesse
- Depuis quand dans le Forum

3. QUESTIONS RELATIVES À L'EXISTENCE DU FORUM

Dans l'enquête, quand on demande aux jeunes ce que représente le Forum pour eux, voici le classement des principales réponses :

- *Un espace où je peux faire entendre ma parole, ce que je pense ; 66%*
- *Un lieu où je peux réfléchir aux thèmes de société ; 66%*
- *Une expérience utile pour l'avenir (valorisable au niveau du CV par exemple) ; 63%*
- *Un lieu d'apprentissage ; 47%*
- *Faire réagir les jeunes par rapport à ce classement et notamment l'idée de l'expérience utile pour l'avenir (voir avec ceux qui travaillent si en effet leur adhésion au Forum est mentionnée)*

4. QUESTIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU FORUM ET SES « INSTANCES » (AGORA, ÉQUIPE DE PERMANENTS...)

On contextualise d'où on vient et on fait parler les jeunes sur :

- le fonctionnement (quid du choix des thèmes choisis au sein de Contre-courant ? Quid du travail au sein de l'Agora ? Des liens/contacts avec l'équipe de permanents du Forum...)
- en ciblant les anciens, qu'est-ce qui est positif par rapport à la manière dont cela fonctionnait avant (Conseil de la Jeunesse) ? Quels sont les « nœuds » toujours existants ?

5. QUESTIONS RELATIVES AUX MISSIONS DU FORUM

« Émettre des avis »

L'enquête révèle qu'une part importante de jeunes déclarent que le degré de pertinence de certaines thématiques retenues est élevé (pertinents, voire tout à fait pertinents) et cela concerne :

- *Éducation aux médias (94%)*
- *Jeunes et police (91%)*
- *L'alimentation durable (94%)*
- *Le plan « droit des femmes » (100%) = avis demandé par le Gouvernement*

Pour d'autres thématiques, les opinions sont plus partagées quant à leur degré de pertinence :

Sanctions administratives communales (56% ; 22% pour peu pertinent et 22% pour Je ne sais pas) = ancien dossier qui était déjà porté par le Conseil de la Jeunesse

Avant-projet de décret organisant une coordination et un renforcement des actions de la Communauté française en faveur d'une transition écologique (78% ; 9% pour peu pertinent, 13% pour Je ne sais pas) = avis demandé par le Gouvernement

Selon vous qu'est-ce qui pourrait expliquer ces différences de positionnement des jeunes ? Peut-on penser que c'est parce que ces deux avis sont des avis remis à la demande du Gouvernement et non à l'initiative du Forum ?

Si l'enquête révèle que la qualité des avis produits par le Forum n'est pas remise en question (94% déclarent qu'elle est satisfaisante, voire très satisfaisante), le nombre d'avis demandé par le Gouvernement au Forum est jugé peu satisfaisant (28%), voire pas du tout satisfaisant (9%) par certains jeunes (16% n'émettent pas d'avis).

Quelle est votre réaction par rapport à ces constats ?

Essayer de faire parler les jeunes sur :

- Freins et leviers ?
- Selon vous, le monde politique est-il suffisamment à l'écoute des avis ? Sollicite-t-il assez le Forum ?
- Quel suivi leur est-il réservé au sein du Forum (en reparlez-vous ? Avez-vous des retours des décisions prises sur la base de ces avis ?)

« Mener et promouvoir des initiatives de participation citoyenne »

Dans l'enquête nous avons abordé la question de la diversité en matière de :

- *genre : 96% disent que c'est plutôt, voire tout à fait diversifié*
- *d'âge visé par le décret (entre 16 et 30 ans) : 93% disent que c'est plutôt, voire tout à fait diversifié*
- *provenance géographique : 89% disent que c'est plutôt, voire tout à fait diversifié*
- *provenance socioéconomique : 75% disent que c'est plutôt, voire tout à fait diversifié*
- *d'origine socioculturelle : 82% disent que c'est plutôt, voire tout à fait diversifié*

Que pensez-vous de ces résultats ?

Les jeunes s'impliquent mais mettent en exergue certains freins à la participation des jeunes aux initiatives de participation citoyenne du Forum :

- *manque d'information (66%)*
- *manque de temps (53%)*
- *localisation géographique des initiatives (34%)*

Que pensez-vous de ces freins ?

Comment pourrait-on les transformer en leviers ?

L'enquête indique que la grande majorité des jeunes (91%) déclarent que le Forum n'est pas suffisamment connu

Qu'est-ce qui pourrait expliquer ce constat ?

Que pensez-vous que le Forum pourrait faire pour améliorer sa notoriété ?

Représentation au niveau national et international

Les jeunes estiment dans une large majorité (respectivement 84% et 88% de satisfait, voire très satisfait) que le nombre d'instances nationales et internationales dans lesquelles le Forum est représenté lui permet d'assurer cette troisième mission de représentation.

88% des jeunes déclarent que le Forum assure une information relative aux travaux menés dans les instances nationales et internationales.

Comment concrètement cette information arrive-t-elle jusqu'à vous ?

Les CRACS

Pratiquement à l'unanimité (94%) les jeunes déclarent que former des CRACS est une mission importante (13%), voire très importante (81%) et que le travail réalisé par le Forum pour rencontrer cette mission est satisfaisant, voire très satisfaisant (97%).

Qu'est-ce qui explique selon vous, l'importance de cette mission aux yeux des jeunes ?

Demander à chacun de relever une bonne pratique du Forum qui selon eux permet de participer à la formation de CRACS.

6. CONCLUSION

1. Quel est le degré d'implication des jeunes ? Ont-ils suivi une impulsion de l'équipe de permanents ? Ont-ils impulsé des projets ?

⇒ *les jeunes sont-ils les moteurs du Forum ?*

2. Des recommandations pour la suite ? (la gouvernance ? missions ?)

3. Quelle(s) mission(s) éventuellement retirer ? Quelle(s) mission(s) ajouter ?

34% des jeunes ayant participé à l'enquête estiment qu'il faudrait ajouter une ou plusieurs missions supplémentaires :

- *Défendre l'intérêt supérieur des jeunes.*
- *Consultation plus systématique des jeunes par les décideurs politiques (cité 2 fois).*
- *Intégration de la jeunesse dans les processus démocratiques qui les concernent.*
- *Faire un rappel sur les sujets d'inégalités.*
- *Former les jeunes pour les aider à mieux faire entendre leur voix (formation pour la prise de parole en public, pour l'utilisation des réseaux sociaux, pour communiquer efficacement...).*
- *Élargir le périmètre de l'âge.*
- *Intervenir dans les questions portant sur la scolarité (du moins les difficultés), le genre, l'identité sexuelle...*
- *Voir aboutir les différentes revendications.*



ANNEXE 6

GRILLE D'ENTRETIEN POUR FOCUS GROUP AVEC LES REPRÉSENTANTS DU SECTEUR JEUNESSE (CCMCJ ET CCOJ)

VERSION 07/2021

1. ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Posture attendue de la part des membres du focus group.

Afin d'éviter les écueils potentiels liés à la double casquette endossée (éventuellement) par les membres du focus group, il est proposé de leur permettre de s'exprimer :

- Soit en tant que représentant de la CCOJ ou de la CCMCJ ;
- Soit en tant que représentant de son association ;
- Soit les deux.

Il importe cependant **de spécifier systématiquement, lors des prises de parole, à quel titre le représentant exprime son opinion.**

Question d'ordre général sur les postures respectives des instances

- Quel regard l'instance porte-t-elle sur la refonte du Conseil de la Jeunesse en Forum des Jeunes ?
- Quels sont selon les instances les aspects positifs et négatifs de cette refonte ?

Questions particulières relatives aux missions du Forum

A) « ÉMETTRE DES AVIS »

- Quelle place est réservée aux avis produits par le Forum des Jeunes au sein de l'instance? Sont-ils pris en considération ?
- Comment cet avis est-il communiqué au sein de l'instance ?
- Quel suivi leur est-il réservé ?
- Les instances s'en emparent-t-elles pour rebondir ?
- Les instances sont-elles impliquées dans la construction de ces avis ?

B) « MENER ET PROMOUVOIR DES INITIATIVES DE PARTICIPATION CITOYENNE »

- Question des synergies/éventuels liens de collaboration et/ou partenariats
- Comment définir/qualifier les interactions avec le Forum des Jeunes ?
- Les instances sont-elles associées, d'une manière ou d'une autre aux activité(s) de participation citoyenne organisée(s) par le Forum des Jeunes ?
- Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

C) REPRÉSENTATION AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

- La complémentarité avec les instances sectorielles se fait-elle convenablement au niveau des représentations nationales?
- Le travail mené au niveau international percole-t-il dans les instances ?

D) LES CRACS

- Selon les instances, le Forum des Jeunes rencontre-t-il les missions qui lui sont dévolues par le Décret ?
- Quelle(s) mission(s) éventuellement retirer ?
- Quelle(s) mission(s) ajouter ?